

Rapport annuel d'activité de l'établissement
2022.

Conseil d'administration du 13 mars 2023

Délibération 2023/03/CA-082

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- APPROUVE le rapport annuel d'activité de l'établissement 2022.

Toulouse, le 13 mars 2023
Président,

Jean-Marc BROTO


Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 1

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT 2022

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Cabinet de la Présidence

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
LES PROCESSUS DE PILOTAGE.....	3
GOUVERNANCE ET PILOTAGE	3
POLITIQUE DE SITE	10
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE	13
COMMUNICATION / INFORMATION / CULTURE	14
LES PROCESSUS MISSION.....	16
RECHERCHE, VALORISATION ET DIFFUSION DU SAVOIR	16
FORMATION ET VIE ETUDIANTE	17
RELATIONS INTERNATIONALES	21
PARTENARIATS SOCIO-ECONOMIQUES - INNOVATION.....	22
LES PROCESSUS SUPPORT.....	24
FINANCES	24
RESSOURCES HUMAINES	26
PATRIMOINE	27
NUMERIQUE.....	29

Préambule

Comme les deux années précédentes, le bilan est présenté selon les trois niveaux de processus caractérisant l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (UT3) : pilotage, mission (cœur de métier) et support.

Correspondant à la troisième année du mandat quadriennal présidentiel, il est, malgré son caractère synthétique, particulièrement fourni, puisqu'on y trouve la concrétisation de nombre d'actions pluriannuelles.

Les processus de pilotage

Gouvernance et Pilotage

Gouvernance

Dialogues stratégiques et de gestion (DSG) avec le Rectorat :

Un outil majeur de gouvernance pour les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) réside dans les DSG. L'attribution (montant et affectation) de notre dotation d'État pour compensation des charges de service public fait l'objet depuis l'année universitaire 2019-2020 de ces échanges avec le Rectorat.

Pour l'année 2022, le DSG1 (phase 1, dépôt Novembre 2021) concerne le financement de projets jugés transformants ou structurants. Dans les faits, le Rectorat a souhaité réaliser un bilan complet de plusieurs actions :

- Contrat quinquennal 2016-2020 : bilan détaillé d'atteinte des jalons et indicateurs, mise en œuvre des orientations et des actions, et réalisation des objectifs,
- Échanges autour du projet de contrat pluriannuel 2021-2026, en lien avec la stratégie générale de l'établissement,
- Stratégies de mise en œuvre par l'UT3 des politiques publiques prioritaires, en ayant fait le choix de cibler la Réforme des Etudes de Santé, la Contribution Vie Etudiante et de Campus, et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS),
- Bilan final des projets financés par le DSG en 2020 et déployés en 2021 (« Mise en place d'une base de données patrimoniale » et « Mise en place d'un Système d'Information Décisionnel (briques Finances et Formation) »).

Les projets proposés pour financement au DSG1 2022, et ayant obtenu un soutien du Rectorat (notification Mars 2022) sont les suivants :

- Sur le volet Recherche et Innovation, une première action « Construire une base de données en soutien à l'Interdisciplinarité et au transfert pour la valorisation et l'accroissement des ressources propres » vise à mettre en œuvre l'ingénierie de cartographie pour accroître la pertinence de prospection et de montage de projets avec les dispositifs présents dans l'établissement (130 k€). Une seconde action « Accompagnement à la Science ouverte » vise à développer l'acculturation à la science ouverte et accompagner la mise à disposition des données de la recherche (42 k€).
- Sur le volet hors Recherche et Innovation, une première action « Licence flexible en Sciences » vise à mettre en place la sécurisation et la personnalisation des parcours étudiants des Licences Sciences du numérique, appliquées et fondamentales de la Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) (110 k€). Une seconde action « Mission Environnement Energie Transition » vise à renforcer la politique transversale de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de

l'établissement pour atteindre les objectifs en termes de transition énergétique, numérique durable, biodiversité, écoresponsabilité et mobilités (70 k€). Une troisième action « Intégrer la démarche qualité dans l'organisation administrative de la Faculté Santé » vise à renforcer le pilotage de l'établissement en mettant en place le projet de service de la Faculté Santé (50 k€). Enfin, une action supplémentaire, dans le cadre d'une politique nationale de soutien aux filières Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), « Diversification des formations et de la professionnalisation en STAPS, pour la réussite des étudiants » vise à s'adapter à l'évolution des métiers dans le champ du sport afin de permettre les meilleures réussite et insertion professionnelle (180 k€ de masse salariale pérenne, transformée en 3 postes de professeurs agrégés d'éducation physique et sportive lors de la campagne d'emplois 2023).

Le DSG2 (Mars 2022) permet d'obtenir, sur justification, des fonds supplémentaires par rapport à la dotation récurrente. Le dialogue a porté sur l'accompagnement de l'établissement vers une optimisation de ses moyens, afin de déployer sa stratégie, sur la base d'un bilan des mesures mises en œuvre pour maîtriser la trajectoire salariale et financière, identifier les marges de manœuvre, et piloter les opérations pluriannuelles. Le dialogue a débouché en Mai 2022 sur la mise en place d'un plan trisannuel entre l'État et l'UT3 pour compléter les campagnes d'emploi par des postes supplémentaires d'Enseignants / Enseignants-chercheurs, la contribution de l'État étant de 300 k€ de masse salariale pérenne par an.

L'UT3 a également contribué à la préparation du DSG1 2022 de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) « Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées » (UFTMiP). Trois projets ont été arbitrés favorablement : « Accompagnement de la mise en place du Centre Opérationnel Ouest du DataCentre Régional de l'ESR d'Occitanie (DROcc) » (100 k€), « Accompagnement de la mise en place des bilans de gaz à effet de serre Laboratoires et Établissements » (30 k€) et « Accueil des chercheurs internationaux » par une offre de services « premium » (150 k€).

Finalement, le dialogue stratégique et de gestion à l'automne 2022 pour préparer l'année 2023 n'a pas eu lieu, l'État souhaitant se concentrer sur la mise en place expérimentale de Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) avec un panel d'universités, avant de proposer le déploiement de ces COMP à toutes les universités.

Ces COMP, tout comme les DSG, reposent sur la réalisation des projets inscrits au Contrat pluriannuel de l'établissement. L'élaboration du Contrat pluriannuel 2021-2026 avec l'État, porté par l'UFTMiP, a mobilisé l'UT3 pour son volet spécifique ainsi que pour le volet commun de site. La nouvelle contractualisation se démarque des précédentes par la disparition des indicateurs communs aux universités françaises, qui a demandé à l'établissement un exercice nouveau de définition / proposition de ceux-ci. Des fiches descriptives de ces indicateurs ont été élaborées afin d'en assurer la qualité de requêtage (Janvier 2022). A l'issue d'une navette fructueuse avec le Ministère de l'ESR (MESR) (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) et Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI)), une version stabilisée du volet spécifique de l'UT3 (et du volet commun de site) a été notifiée (Janvier 2022) et adoptée par le Conseil d'Administration (CA) de l'UT3 en Février 2022. Ce contrat pluriannuel sera signé avec la Ministre de l'ESR d'ici Mars 2023.

Contrôle de la Cour des comptes, Inspection générale et enquêtes nationales :

Le contrôle des comptes (dit juridictionnel) et de la gestion (dit organique) de l'UT3 sur la période 2016-2020 par la Cour des Comptes (CdC), réalisé sur l'année 2021, a trouvé sa finalisation en 2022. Le contrôle organique a fait l'objet d'un cinquième questionnaire début 2022, portant notamment sur la trajectoire 2021 de la gestion financière et comptable, des Ressources Humaines (RH), de la formation, des systèmes d'information (SI), de l'organisation des services centraux et de la politique de site. Un relevé d'observations provisoires confidentiel (141 pages) du « Rapport de suivi des observations et recommandations de la Cour pour les exercices 2016 et suivants » (intégrant donc 2021, mais contenant également l'analyse du suivi des recommandations du rapport 2017 (exercices 2011 à 2015)) a été transmis par la CdC en Juillet 2022, appelant à une réponse de l'UT3 adressée en Septembre 2022 (22 pages). La publication des observations définitives de la CdC est attendue au tout début de 2023.

Par ailleurs, l'UT3 a été sollicitée au cours de 2022 pour différentes enquêtes au niveau national. Les trois premières sont à l'initiative de la CdC, la quatrième relevant de France Universités. La première enquête (Juin 2022, 10 pages), intitulée « Universités et territoire », a porté sur l'offre de formation, l'orientation et l'insertion professionnelle, sur la vie étudiante, sur l'incubation de start-up et sur la contribution des collectivités territoriales pour le périmètre de la métropole toulousaine et des sites délocalisés. La seconde enquête (Septembre 2022, 16 pages), intitulée « Les établissements d'enseignement supérieur et la transition écologique », a porté sur la gouvernance, la formation, la recherche (adaptation au changement climatique), l'immobilier, et autres actions (réduction des émissions de gaz à effet de serre, mobilité durable, gestion des déchets, favoriser la biodiversité, alimentation responsable et commande publique et numérique responsable). La troisième enquête (Octobre 2022, 4 pages), intitulée « Le télétravail dans la fonction publique après la crise sanitaire », rentre dans le cadre d'un rapport public thématique de la CdC dans lequel l'UT3 était la seule université française citée au titre du suivi et des enquêtes de satisfaction auprès des usagers du télétravail. Enfin la quatrième enquête (Novembre 2022, 4 pages), intitulée « Une activité physique et sportive régulière au sein des universités », a porté sur l'environnement des sportifs de haut niveau et la pratique des activités sportives à destination des usagers et des personnels.

Enfin, le dernier point concerne l'enquête administrative sur le Pôle Sport de l'UT3 réalisée par l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR) à la demande du MESR. A l'origine, une demande de déclenchement d'une mission de l'inspection générale « *afin d'évaluer la situation du pôle sport et de trouver une voie de résolution du conflit* » a été adressée par la présidence de l'UT3 en Décembre 2019. Elle faisait suite depuis le printemps 2019 à des conflits interpersonnels et de dysfonctionnements récurrents au sein de cette structure. Et ce malgré la mise en place d'une enquête administrative interne en Septembre 2019, une tentative de médiation, la suspension du directeur et de ses adjoints et la désignation d'un administrateur provisoire du pôle en Octobre 2019. La mission IGESR s'est rendue une première fois dans l'établissement les 26 et 27 Avril 2022 (entretiens avec la gouvernance et les personnels d'encadrement de l'Université pour disposer des informations nécessaires à la contextualisation des faits), puis les 17 et 18 Mai 2022 (entretiens avec l'ensemble des personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques Sociaux et de Santé) et les enseignants du Pôle Sport actuels ou présents lors de la période de dégradation de la situation, à partir de 2018. Un pré-rapport confidentiel de l'IGESR (39 pages) a été adressé à l'UT3 (Août 2022), avec un retour de l'UT3 dans le cadre de la procédure contradictoire (Septembre 2022, 3 pages). Le rapport définitif a été remis par l'IGESR à la Ministre de l'ESR en Octobre 2022.

Le Contrat de Plan État – Région (CPER) :

Le CPER pour la période 2021-2027, mobilisant également les collectivités territoriales, a été signé par les parties en Décembre 2022. Pour l'UT3, il permettra de financer des opérations immobilières à hauteur de 61 680 k€, dont 43 000 k€ pour la construction du campus Santé, 10 000 k€ pour les sites toulousains de l'Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), et 8 680 k€ pour de la rénovation sur les sites d'Auch et Castres de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) A et le site de l'IUT de Tarbes. Les opérations scientifiques portées par l'UT3 bénéficieront d'une enveloppe de 5 726 k€ (projets OBSERV'OC OMP et Chimie-Procédés). D'autres opérations scientifiques, bénéficiant à l'UT3, sont portées par l'UFTMiP pour 6 000 k€ (projet DROcc), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) pour 1 150 k€, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAe) pour 3 394 k€ et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour 2 224 k€ (projets Genotoul), le CNRS pour 1 875 k€ (projet OCCIT'EM bio-santé), le CNRS pour 1 130 k€ (projet QuET énergie-capteurs-mobilités), le CNRS pour 2 107 k€ (projets PANGEE), et le Centre National des Etudes Spatiales (CNES) pour 7 100 k€ (projet GDO, fusion avec GEOSUD).

Accompagnement de l'UT3 à la création de l'Université technologique de Tarbes.

A la demande de la région Occitanie, de l'ENIT et de l'IUT de Tarbes, une réflexion autour de la création d'une université technologique regroupant les personnels de l'ENIT et ceux de l'IUT de Tarbes. A l'issue d'une première réunion, la direction de l'UT3 a sensibilisé le ministère, mais aussi les dirigeants des deux entités visant la fusion, quant à la nécessité de s'assurer de l'adhésion de tous à ce projet (les personnels UT3 de l'IUT devant quitter UT3).

La rédaction du décret ministériel, ainsi que les différentes réunions conjointes menées, ont mis en avant la difficulté des personnels de l'IUT à entrer dans ce processus de transfert, par des craintes pour leur carrière, promotions, primes, entre autres. Malgré les renseignements fournis par le directeur de l'ENIT et le porteur du projet à l'IUT de Tarbes, les CHSCT et CTE de l'UT3 ont demandé qu'un positionnement par sondage, non définitif, de chaque personnel concerné soit effectué pour la fin janvier. En l'état, il est impossible de connaître le nombre de personnes de l'IUT de Tarbes souhaitant intégrer l'Université technologique de Tarbes ou rester rattachées à UT3. La présidence de l'UT3 doit rencontrer les représentants syndicaux, fin février 2023.

Pilotage

Déploiement de la Démarche Qualité :

Dans la continuité de 2021, l'exercice 2022 a débuté avec la mise en place des réunions mensuelles des Directoires de la recherche, lieux d'échange d'information et de réflexion stratégique sur le volet Recherche.

Vingt réunions de processus ont été organisées et animées afin de réaliser le suivi annuel des feuilles de route, la validation des jalons prévisionnels et la définition des indicateurs de l'ensemble des processus. Ce travail nous a permis de rédiger le rapport d'activité 2021 de l'équipe présidentielle, qui a été approuvé par le CA en Mars 2022 et présenté aux composantes début Avril 2022.

Des projets internes importants ont été accompagnés méthodologiquement, en particulier le projet d'Espace Numérique de Travail (ENT), porté par le pôle Communication. Cet ENT devrait être publié début 2023. A noter également la mise en ligne en Décembre 2022 de la première version anglaise du site internet de l'Université. Nous avons également accompagné le projet multi-tutelles autour de la liquéfaction de l'Hélium.

Définition du plan sobriété énergétique de l'Université :

Ce plan de sobriété énergétique énonce l'ensemble des mesures, avec jalons, indicateurs et contributeurs identifiés, qui permettront à l'établissement de poursuivre sa transition énergétique et écologique. Du côté des infrastructures, citons par exemple les projets d'installation de panneaux photovoltaïques, de remplacement des éclairages des bibliothèques, amphithéâtres et salle de spectacle par des LED, une meilleure connaissance et gestion des performances énergétiques du bâti (en réalisant notamment un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BGES)). Parallèlement, le plan France Relance, d'un montant de 8,9 M€, a déjà permis, ou va permettre, de réaliser les premières actions de rénovation de l'éclairage et énergétique de plusieurs bâtiments sur la période 2022-2023. La mise en exploitation de nouveaux bâtiments (plan Toulouse Campus, CPER 2015-2020) et l'arrêt d'exploitation de bâtiments anciens participeront à l'effort d'économie énergétique à produire. Malgré ces investissements déjà réalisés, une part majoritaire de l'effort à consentir se fera par des changements de comportements qui sont déclinés dans le plan. Ainsi du côté éducatif, des modalités de sensibilisation, d'acculturation ou de formation des personnels et des étudiants ont été proposées. L'utilisation de modalités de mobilités douces est également encouragée par des incitations. Ainsi, l'Université se donne les moyens de répondre à des grandes ambitions écologiques sur les moyens et longs termes.

Dans le cadre de la Démarche Qualité, la méthodologie retenue fut de solliciter les composantes, les services administratifs centraux, et les étudiants (autour de leurs élus), et de réaliser plus de 40 réunions en mode présentiel autour de 9 projets transverses. Ce plan a pu être voté par les instances de l'UT3 et transmis au Rectorat le 15 Décembre 2022.

Structurations :

Révision des statuts de l'UT3

L'année 2022 a été l'occasion de revisiter les statuts de l'UT3, qui dataient de 2014, ainsi que des composantes et de certains services communs. Compte tenu des évolutions institutionnelles au niveau de l'Université (apparition des Directoires de la recherche, du département de Langues, de la Faculté de Santé) et du souhait de composantes de faire évoluer certaines commissions ou d'en créer

de nouvelles, la nécessité d'un toilettage administratif ainsi que d'une clarification sur le corps électoral de la faculté et des départements notamment sont apparues au cours de ces dernières années.

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), en lien avec les facultés et services communs, a revu les statuts de :

- La FSI (création d'une commission Relations Internationales, élargissement de la commission des Personnels à la Qualité de Vie au Travail).
- L'OMP : association de 3 nouvelles unités de recherche : Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens (Perpignan), Centre National de Recherches Météorologiques et Climat (Toulouse) et Environnement, Couplages et Incertitudes (Toulouse).
- La Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain (F2SMH) : précisions sur la gouvernance et les attributions de la commission scientifique, en cours de passage devant les instances.
- Du projet « Le Catalyseur » lauréat du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) 2 : transformation en un service général universitaire de développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat dénommé « Le Catalyseur Paul Sabatier ». Ses trois missions essentielles sont (i) Sensibiliser et former les usagers et les personnels de l'UT3 et ceux de partenaires de l'Université, à la créativité, l'innovation et l'intra/entrepreneuriat, (ii) Accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise ou d'autres types de structures, et (iii) Animer le tiers-lieu au sein des divers espaces mis à disposition (Co-working, créativité, FabLab, showroom, convivialité, salles de formation, bureaux de startups).

Les élections professionnelles à l'UT3

Comme tous les quatre ans, les agents de la fonction publique ont été appelés à voter aux élections professionnelles. L'année 2022 fut marquée par un renouvellement du dialogue social. En effet, suite à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Comité Technique d'Établissement (CTE) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) fusionnent pour devenir le Comité Social d'Administration d'Établissement (CSAE). De plus, le renouvellement des instances a été harmonisé. La Commission Paritaire d'Établissement (CPE), la Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires (CCPANT) et le CSAE sont désormais renouvelés tous les quatre ans, à la même date. Coordonnées par la DAJI, les élections professionnelles de l'UT3 se sont déroulées au vote à l'urne et par correspondance par dérogation, le 8 Décembre 2022. Le taux de participation de ces élections montre des fluctuations selon l'instance et la catégorie du scrutin. Tout comme en 2018, le taux de participation de la CPE reste supérieur aux autres instances avec 45,8 % de participation contre 16,1 % pour la CCPANT et 11,6 % pour le CSAE. Le taux de participation global est en hausse depuis 2018, de 1,5 point pour la CPE et de 6,7 points pour la CCPANT.

Organisation de l'administration centrale

- Pallier les postes vacants

A la demande de l'UT3 auprès du MESR, une inspectrice de l'IGESR a été missionnée fin 2021 pour accompagner l'UT3 dans le recrutement de cadres administratifs de haut niveau et participer aux réflexions d'organisation interne sur les périmètres des domaines Finances Achats (DFA) et Ressources Humaines et Développement Social (DRHDS), et de manière plus ponctuelle sur le domaine Formation et Vie Universitaire (DFVU) et la direction du Pilotage.

Concernant la fonction de Directeur Général des Services (DGS), depuis Avril 2022, le Directeur Général des Services Adjoint (DGSA) du Domaine Patrimoine, Logistique, Prévention et Sécurité (DPLPS) a reçu du Président une délégation élargie au périmètre de la fonction DGS.

Par ailleurs, la fonction de DGSA DRHDS est pourvue depuis Décembre 2022, suite à un processus de recrutement ayant débuté en Juillet 2022 et l'élaboration d'une lettre de mission précisant les priorités à traiter lors de la prise de fonction.

De plus, lors de la préparation de la campagne d'emplois 2023, opérée au dernier trimestre 2022, il a été décidé d'une part, de proposer des postes d'adjoints de direction pour sécuriser et consolider la structuration de trois Directions supports (RH, Achats et Patrimoine) qui engagent de nombreux chantiers de modernisation et de simplification et, d'autre part, d'ajouter des postes de contrôleurs de gestion spécialisés sur les périmètres RH, Patrimoine et Finances.

Sur le périmètre Finances, et en l'absence de DGSA DFA et de direction des Finances, une action importante, et innovante au niveau national, a consisté à mettre en place une convention Ordonnateur/Comptable. La convention initiale (Octobre 2021 à Juin 2022) était limitée à l'assistance dans la préparation des actes de gestion : préfiguration de la structure budgétaire 2022, coordination des travaux d'élaboration des budgets rectificatifs, coordination en lien avec le Vice-président délégué (VPD) Pilotage opérationnel Finances du processus d'animation budgétaire envers les composantes et services. Forte du résultat de cette expérimentation, la convention a été reconduite (Juillet 2022 à Mars 2023) pour que l'Agent comptable, qui assure en priorité ses missions de comptable public, devienne également Directrice des Finances de l'UT3 en prenant l'ensemble des missions dévolues à cette fonction. Il en a résulté en faits marquants la mise en qualité de saisie des opérations pluriannuelles dans le SI SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable) et à l'animation du processus d'élaboration budgétaire 2023 (décliné du Débat d'Orientation Budgétaire et de la lettre de cadrage associée).

- Réorganiser le pilotage de l'établissement

Le premier chantier de restructuration administrative a consisté à créer une direction du Pilotage, direction transverse placée sous l'autorité de la DGS, qui a pour principales missions de venir en appui des évolutions stratégiques et organisationnelles de l'Université par la coordination et l'appui au pilotage des projets stratégiques. Son rôle d'expertise et de conseil l'amène à accompagner l'établissement dans les différentes étapes de la réflexion stratégique, l'élaboration, la réalisation et le suivi des projets. En mobilisant des expertises diverses et complémentaires (amélioration continue, conduite du changement, contrôle de gestion et gestion de projet, etc.), elle promeut une culture de pilotage en prenant appui sur les outils du management de la qualité et du pilotage par les processus.

Cette direction du pilotage regroupe 4 pôles :

- Pôle Amélioration continue (ex pôle Amélioration continue et Contrôle interne de la Direction d'Aide à la Stratégie et Amélioration Continue (DASAC)). Sa fonction reste de maintenir l'établissement dans une logique de Démarche Qualité (accompagnement méthodologique et sécurisation des processus (procédures, contrôle interne)).
 - Pôle Contrôle de gestion (ex pôle Aide au pilotage et Analyse économique de la DASAC). Sa fonction est d'assurer le requêtage des SI et d'outiller la prise de décision.
 - Pôle Responsabilité Sociétale de l'Université (RSU) (ex coordination RSU sous la responsabilité du DGS). Sa fonction est d'être la structure de soutien sur les domaines handicap, égalité F/H, lutte contre les discriminations, transition énergétique et mobilités douces.
 - Pôle Grands projets (ex cellule Grands projets d'avenir sous la responsabilité du DGS). Sa fonction est de coordonner les services en charge du montage et du suivi des projets structurants ou à fort risque financier, qu'ils relèvent de la recherche ou de la formation.
- Réorganiser le domaine Formation

Le second chantier de restructuration a concerné le périmètre des formations et de la vie universitaire. L'établissement a fait le constat d'une insuffisance du pilotage global de ses domaines cœur de métiers. Alors que les fonctions support sont structurellement bien embarquées par un pilotage à l'échelle de l'établissement, depuis le processus PRIS2ME, à travers les trois domaines DFA, DRHDS et DPLPS, le travail sur les fonctions soutien Recherche et Formation avait été mis entre parenthèses et les structures laissées en l'état. Les deux directions Soutien aux Laboratoires (DSL) et Formation et Vie Universitaire (DFVU) ont procédé à des restructurations permettant de mieux asseoir leur champ d'activités, mais le pilotage global demeure difficile, notamment dans le champ FVU, en raison de la diversité des acteurs.

Il a donc été décidé de créer un domaine DFVU, avec une Direction Générale des Services Adjointe à ce domaine, dans le but de :

- Renforcer le pilotage de la FVU à l'échelle de l'établissement.
- S'assurer de la traduction du projet politique de la gouvernance en projets de service pour le champ FVU.
- Être garant de la cohérence de l'action administrative du champ concerné.
- Rechercher les synergies et économie d'échelle dans les processus administratifs.
- Coordonner l'activité des directions métiers et services communs concernés.
- Assoir le positionnement de la DGS vis-à-vis des interlocuteurs internes et externes.

Le périmètre du domaine DFVU intègre la Direction Formation et Vie Étudiante (DFVE), la Direction Relations Internationales (DRI), la Direction Appui à l'Innovation Pédagogique (DAIP), le Service Commun Universitaire d'Information, Orientation et Insertion Professionnelle (SCUIO-IP), le Pôle Sport, le Département de Langues, et la Mission Formation Continue et Apprentissage (MFCA). A l'occasion de la création de ce domaine, il a été procédé à des ajustements au niveau des directions :

- Transformation de la DFVU en DFVE pour plus de clarté (Domaine FVU et Direction FVE).
- Création de la DAIP hors DFVE pour marquer l'ambition de l'établissement et porter des projets structurants (description de l'offre de formation par bloc de compétences, etc.).
- Création d'une direction RI recentrée sur la mobilité et les protocoles d'accord– la mission montage et gestion de projets de l'ex Département des Relations Européennes, Internationales et Coopération (DREIC) intégrera une réflexion ultérieure autour d'un domaine Recherche.
- Création d'une direction opérationnelle au SCUIO-IP pour incarner une direction administrative métier dans la structure.

La responsabilité de la DGSA DFVU est de nature hiérarchique simple pour les directions FVE, RI et AIP, de nature hiérarchique avec les personnels BIATSS, mais maintien d'une direction politique pour le SCUIO-IP, le Pôle Sport et le département de Langues. Elle est enfin de nature hiérarchique fonctionnelle pour la MFCA.

- Réorganiser le service commun de documentation

L'année 2022 a vu l'aboutissement du projet de réorganisation du Service Commun de Documentation (SCD) de l'UT3, projet initié fin 2019. La spécificité du SCD de l'UT3 est d'être constitué de 2 Bibliothèques Universitaires (BU) intégrées (BU Sciences et BU Santé), de 2 BU associées « renforcées » (IUT A et IUT Tarbes) et de BU associées (OMP, Institut de Mathématiques de Toulouse, etc.). Tout en respectant les attributions des composantes, l'objectif a été de sortir d'une organisation par lieux, par bâtiments, pour développer la transversalité, proposer des services homogènes et complémentaires aux usagers, équilibrer les missions en soutien à la Recherche et à la Pédagogie, et piloter de façon plus structurée.

Un comité de pilotage, un comité opérationnel et des groupes de travail thématiques par mission ont permis de se faire rencontrer les personnels des différents sites pour partager leurs expériences et proposer un nouveau cadre de responsabilités transversales. C'est ainsi que depuis Septembre 2022, le SCD est présenté selon un organigramme transversal des missions gestion des bibliothèques, services au public, et ressources documentaires. A cette occasion, des fiches de poste ont été reformulées pour la direction, la direction adjointe, et les responsables de pôle et de département.

Les missions en soutien à la Recherche ont été renforcées pour couvrir actuellement la valorisation et l'analyse des publications (portail d'archives ouvertes HAL de l'UT3, bibliométrie, etc.), la documentation numérique, les données de la recherche, la mise en place de coordinateurs thématiques par champ de compétence et d'un coordinateur avec les Ecoles doctorales.

Enfin, une convention entre l'UT3 et l'Institut National Polytechnique de Toulouse (Toulouse INP) a permis de concrétiser un projet de mutualisation de leur action documentaire pour la Recherche, la directrice du SCD de l'UT3 devenant également directrice du SCD de Toulouse INP. Les champs de mutualisation couvrent la gestion des abonnements (besoins, négociations, signalisation et gestion d'accès, évaluation de l'usage, etc.), et l'accompagnement documentaire des structures de recherche

(plans de gestion des données, archives ouvertes, bibliométrie, édition scientifique, thèses numériques, etc.).

- Réorganiser la direction Communication, Culture et Evènements (DCCE)

Une nouvelle organisation de la DCCE a été mise en place, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté universitaire, de s'adapter aux métiers de la communication et de l'évènementiel en visant les objectifs de rayonnement de l'établissement et de renforcement du sentiment d'appartenance.

Diagnostiquée comme indispensable en 2021, une évolution importante a marqué la DCCE en 2022 :

- Recrutement en décembre 2021 de la directrice de la communication, culture et évènements.
- Passage de 4 à 3 pôles avec la création du pôle Évènements pour recentrer sur les évènements à forte plus-value de communication.
- Création de la cellule Image et Création : accompagnement et veille de l'image de l'Université par la graphiste de l'Université qui devient responsable de cette cellule transverse. Rattachement du technicien audio-visuel à la cellule.
- Recrutements et remplacement : chargé de communication scientifique (rattachement du poste à la DCCE qui était avant à la DSL), chargée des congrès scientifiques, régisseur de l'auditorium Marthe Condat (suppression des contrats GUZO et professionnalisation de l'accueil des évènements à l'auditorium et dans le hall), chargé de communication sport.

- Fonctionnement transitoire de la Faculté Santé

Dans le cadre de la stratégie de l'établissement, nous avons accompagné la fusion des 4 facultés de santé (Médecine Ranguel et Purpan, Sciences Pharmaceutiques et Chirurgie Dentaire) pour créer au 1er janvier 2022 la Faculté Santé. Celle-ci est structurée en trois départements : Médecine, Maïeutique et Paramédical - Sciences Pharmaceutiques - Chirurgie Dentaire. La mise en place provisoire d'un directoire politique et d'un directoire administratif a permis de gérer la faculté jusqu'aux élections permettant la mise en place du conseil de faculté et l'élection de la direction (doyen et vice-doyens) en Mars 2022. Les élections des conseils des trois départements ont suivi.

Unique en France et originale par son modèle conceptuel, la Faculté Santé est une avancée car elle permet d'avoir une vision et des objectifs communs des filières médecine, pharmacie et odontologie avec de nouveaux schémas pédagogiques transversaux et un regard commun sur le territoire. A cet effet, les comités scientifiques et pédagogiques de la Faculté Santé ont été mis en place, tout en réorganisant les différents services de scolarité. Une priorité a été donnée à la scolarité du premier cycle (PASS / L.AS), permettant de mieux gérer les enseignements, les évaluations orales et écrites en étroite relation avec les autres composantes de l'UT3, les autres universités du site toulousain et l'Institut National Universitaire Champollion (Albi). La refonte du site internet de la Faculté Santé a permis une meilleure lisibilité de l'accès aux études de santé, de l'offre de formation globale et des possibilités de réorientations.

Politique de site

Finalisation et déploiement du projet TIRIS :

L'année 2022 a été, du côté de la politique de site, marquée par le dépôt du Projet « *Toulouse Initiative for Research Impact on Society* » (TIRIS) à l'appel à projets du PIA4 « ExcellencES sous toutes ses formes ». Ce projet est articulé en 2 volets : le volet scientifique et le volet institutionnel et a été au centre des discussions hebdomadaires du Conseil des membres de l'UFTMiP.

Le volet scientifique avait été travaillé au cours de l'années 2021 dans le cadre de divers groupes d'écriture sous l'animation de Patrick Lévy et discuté dans le cadre des départements de l'UFTMiP. Ce volet était abouti lors du dépôt du dossier à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en Février 2022. Néanmoins, le cadre institutionnel, voté tardivement dans les instances des établissements en

janvier 2022, a nécessité un travail important autour des statuts de la ComUE expérimentale Université de Toulouse (UT). En effet, ces statuts, à la demande du MESR, devaient accompagner la présentation du projet scientifique devant le grand jury en Mai 2022. Chaque université a désigné deux représentants au comité d'écriture des statuts de l'UT et chaque école en a désigné un (10 membres au total). Le groupe d'écriture a été animé par Lukas Rass-Masson (Université Toulouse I - Capitole). Le porteur scientifique (Mike Toplis), ainsi que la DGS de l'UFTMiP et Patrick Lévy, y étaient invités. Ce groupe d'écriture en a négocié les termes, présenté ceux-ci au Conseil des membres et a intégré en retour les recommandations exprimées. Le groupe a aussi été en charge de la concertation dans l'établissement (vote du texte fondateur en Janvier, Assemblée Générale le 24 Mars, Congrès CA-Conseil Académique (CAc)-CTE le 31 Mars) et inter-établissements (21 Mars et 14 Avril). Les statuts de l'UT ont été totalement rédigés, les circuits décisionnels définis et les articles devant être précisés au règlement intérieur ont été indiqués. Ces statuts et circuits décisionnels ont été votés à l'UT3 en CTE (2 septembre), CAc (3 septembre) et CA (5 Septembre). L'UFTMiP s'est saisie du règlement intérieur provisoire et a choisi de n'y faire apparaître que les modalités électives des instances de l'UT, le reste devant être défini par les futures instances de l'UT.

Ce qu'il est important de retenir des statuts de l'UT :

- L'UT est une ComUE de type expérimentale (le terme national des expérimentations étant 2028).
- Son CA est élu au suffrage direct à partir de listes inter-établissements.
- Son Sénat Académique est élu au suffrage indirect en se sourçant dans les CAc (ou équivalents) des établissements.
- Le parlement des étudiants est élu au suffrage direct à partir de listes inter-établissements.
- Son organe décisionnel primordial est le Directoire (chefs d'établissements et délégués régionaux des Organismes de Nationaux de Recherche).
- L'expérience menée doit aboutir en une structure :
 - reconnue de premier plan quant à sa recherche (Grande université de recherche), classable à l'international,
 - délivrant des diplômes disciplinaires et interdisciplinaires,
 - mutualisant les services de soutien de ses membres.

Il est à noter que les personnels Chercheurs et Ingénieurs Techniciens Administratifs (ITA) des Unités Propres de Recherche du CNRS conventionnées avec l'UT3 se voient offerts la possibilité d'inscription dans les listes électorales de l'UT3, afin de préparer l'élection des instances de l'UT. L'inclusion de ces personnels dans les listes électorales se veut pérenne et sera valable également pour les élections des instances centrales de l'UT3.

Divers projets en lien avec TIRIS ont été travaillé dans le cadre des départements de l'UFTMiP et ont été déposés au PIA : CoFund (mobilités doctorales), SSO (Sciences ouvertes), ADSESR « STAR » (stratégie d'accélération des ESR). La présentation orale de ce dernier portant sur son volet de pilotage des plateformes technologiques a eu lieu le 11 janvier 2023.

Montage et dépôt des autres projets structurants :

Au-delà du projet TIRIS, 2022 a vu foisonner les réponses aux appels à projets du PIA (entre autres) et la mise en œuvre de projets structurants tels le TechnoCampus. Les Défis Clés régionaux ont été lancés et l'UT3 figure aux comités de pilotage de la plupart d'entre eux. Enfin, nombre de projets d'ampleur ont été déposés (IHU, Filae, etc.) ou sont fin 2022 en finalisation de leur montage (Biocluster, Explain, Pôle Universitaire d'Innovation, etc.).

- L'institut Hospitalo-Universitaire Healthy Aging (IHU Health-Age) :

En parallèle du projet scientifique dont la rédaction a été totalement confiée à Heike Bischoff-Ferrari et Bruno Vellas, les tutelles de cet IHU ont travaillé à la rédaction des statuts et règlement intérieur de la fondation hospitalière (seconde en France après Paris). En effet, le choix de création d'une fondation hospitalière en tant qu'entité hébergeuse de l'IHU a été réalisé à l'été. Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse en est le fondateur et l'UT3 en est membre partenaire. Le projet d'IHU même a été élaboré dans le cadre de groupes de travail parallèles : gouvernance / pilotage, valorisation / propriété intellectuelle, modèle économique et projet scientifique. Le projet (CHUT, UT3, Inserm) a été déposé, en qualité, fin Octobre. La présentation orale a eu lieu le 2 Février 2023. Le montant complet est de 412 M€ (50M€ de soutien demandé)

- Le Biocluster TB4T :

Il s'agit d'un autre projet important du domaine Santé (projet à 207 M€ dont 100 M€ de co-financement par l'État). Il vise un retour de la souveraineté et la réindustrialisation du territoire en matière de biotechnologies. Le Biocluster tourne autour des médicaments innovants à base d'ARN et ADN et implique une société s'implantant sur le site toulousain : BioNet. A ce stade, il s'agit encore d'une manifestation d'intérêt, mais qui est majeure. Le projet scientifique et de formation est bien avancé ainsi que le modèle économique. Restent la gouvernance à caler et à assembler le tout. Ce projet implique en fondateurs le CHU, l'UT3 et BioNet. L'Inserm et la Région Occitanie en sont partenaires. Il sera déposé le 15 Février pour la vague 2 de l'appel à projets et sa présentation orale se déroulera les 12 et 13 Avril 2023.

- Les Campus Métiers d'Avenir (CMA) :

Bio'Occ :

Le projet Bio'Occ vise à répondre à la nécessité d'attirer et former les talents et acteurs de demain dans le domaine des Biothérapies et Bioproductions en réponse à un développement important de ce secteur d'activité en Occitanie (et plus largement en France) et à la demande des industriels qui font déjà face à des difficultés de recrutement, du point de vue aussi bien quantitatif que qualitatif. Bio'Occ cible tous les niveaux de formation (Bac à Bac+8), et divers publics en formation initiale et continue : élèves de lycées, étudiants et élèves-ingénieurs, personnes en réorientation ou en reconversion, salariés en formation continue, demandeurs d'emploi. Doté d'un budget global de 8 973 k€, Bio'Occ réunit un consortium de 10 membres : 4 établissements de formation (Universités de Toulouse et Montpellier, Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, le Groupe Institut Mines Télécom), la Région académique, l'Inserm, le pôle de compétitivité Eurobiomed et 3 partenaires industriels (Cluster d'entreprises BIOMED Alliance, EVOTEC, GTP Bioways). Il devrait permettre de former plus de 1000 personnes en 5 ans.

GenHyO :

Le projet vise à structurer la filière hydrogène en Occitanie en termes de formation aux métiers de l'hydrogène pour répondre à court, moyen et long terme aux besoins des acteurs du territoire sur l'ensemble de l'écosystème hydrogène (production, conversion, stockage, distribution). Le projet est articulé autour de 4 axes :

- La mise en place de modules de formation pour les différents publics (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés, élus, grand public),
- La formation de 1500 formateurs sur les 5 ans,
- La promotion des métiers de la filière H2, l'orientation et l'insertion professionnelle,
- La prospective des métiers et des qualifications.

Les modules de formation seront systématiquement créés sous forme de blocs de compétences pour être utilisés à la fois en formation initiale et continue. Avec un budget global de 26 905 k€, le projet GenHyO s'appuie sur un consortium public / privé de 26 acteurs impliqués.

- Le Technocampus H2

Ce terme vise une opération immobilière sur le site de Francazal afin d'y développer la plateforme technologique et de formation (métiers verts) autour de l'hydrogène. Ce projet en discussion depuis

2018, concerne la plateforme commune UT3 / Toulouse INP / CNRS et s'est concrétisé par le choix du projet architectural porté par la région et la métropole en Mai. Depuis, des comités de pilotage se sont tenus autour du modèle économique. Divers autres projets gravitent autour et/ou se recoupent sur le périmètre thématique Hydrogène (ex GenHyO (AMI-CMA) ou le Défi Clé RHyO), nécessitant un travail de remise à plat initié en Octobre. Un accord de consortium liant Airbus, les collectivités territoriales et les trois tutelles de la plateforme dans leur volonté jointe de développer l'avion propre à combustion d'hydrogène a été signé le 27 janvier 2023.

- Explain

Ce projet de plateforme technologique, autour de la motorisation électrique des avions régionaux, est porté par l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA) en lien avec l'UT3 et l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE). Plusieurs réunions avec les unités de recherche concernées par le projet scientifique ont eu lieu. D'autres ont réuni les tutelles, concernant les sites d'hébergement et le financement amené et attendu. Le dépôt du projet est programmé mi 2023.

Conventions et Accords Cadre :

Ce travail important pour l'UT3 et les unités de recherche dont elle est tutelle, porte sur l'établissement et le suivi des conventions inter-tutelles. Le travail consécutif à la signature en Novembre 2021 de la convention de site portée par le CNRS, autour de l'avenant, s'est poursuivi à compter de Juin 2022 (post-TIRIS) dans le cadre du « Comité de contrats » de la convention et devrait aboutir en un avenant en Février 2023. La convention de cotutelle entre l'UT3 et l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) a été négociée, rédigée et signée le 15 Avril 2022 et celle nous liant à l'Inserm est en attente de signature. Les négociations avec l'INRAe ont débuté, mais sont conditionnées à la signature de la convention d'occupation du nouveau bâtiment PAPS-B et aux avancées des discussions autour du changement de périmètre de certaines unités de recherche du site d'Auzeville-Tolosane. La convention d'occupation est en cours de finalisation, les réunions autour du modèle économique et de l'attribution des surfaces réelles ayant été réalisées.

Un travail important de rapprochement avec notre partenaire historique, le CHU de Toulouse, a été réalisé par le montage de projets structurants (voir ci-dessus), mais aussi par notre participation et contribution au CA et bureau de la clinique spatiale MEDES (travail sur les RH, projets de recherche, mise en relation avec l'Université Franco-Allemande).

Responsabilité Sociétale de l'Université

Nous avons poursuivi la mise en conformité réglementaire de notre établissement concernant les aspects DD&RS par la réponse à l'obligation, pour l'UT3, de se doter d'un BGES sur le site toulousain. Le financement obtenu par le DSG1 2022 a permis le recrutement d'un contractuel et la sollicitation d'un prestataire privé pour nous accompagner (ALTEREA). Un groupe de travail, comprenant des représentants des composantes concernées, les directions centrales (Patrimoine, Achats, Logistique, Contrôle de Gestion, RH, etc.), s'est réuni régulièrement au cours de l'automne pour préparer la collecte des données dont le prestataire doit disposer pour réaliser le Bilan. Il en résultera également un plan d'actions qui permettra de piloter ce volet BGES à l'échelle de l'établissement.

Dans le même temps, la procédure de signalement des VSS a été révisée (signalement, point d'entrée, prise en charge, cellule d'écoute, etc.), afin de prendre en compte les retours amenés par les nombreux personnels, étudiantes et étudiants concernés. Une action de promotion et d'information a été menée suite à cette amélioration de nos procédures internes.

Cette initiative de la RSU a été accompagnée par la mise en œuvre, dans le cadre du Plan Égalité Professionnelle, de formations plus nombreuses et mieux adaptées destinées aux personnels. Ainsi, une formation de sensibilisation aux VSS a été suivie par l'équipe présidentielle, avec retour très positif. En parallèle, les stands installés sur tous les sites, métropolitain et délocalisés, ont participé à

l'information des étudiants, *via* la distribution de kits égalité, de préservatifs et de protections périodiques gratuits.

Nous avons renforcé notre visibilité et implication nationale au moyen de la :

- Création de l'association des VP-TREES le 2 septembre 2022, qui regroupe les Vice-présidences liées aux transitions écologiques, énergétiques et sociétales. Les statuts ont été rédigés durant l'été. La VPD RSU de l'UT3 a été élue secrétaire du bureau. L'association participe aux réunions mensuelles de France Universités dans ce domaine (pour définir le socle de compétences Transition Ecologique et Sociétale) et travaille en lien avec l'association Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (Cirses, qui assure la labellisation nationale DD&RS).
- Nomination de la VPD RSU de l'UT3 en tant que membre du comité de labellisation DD&RS du Cirses (évaluation des demandes, participation aux comités d'audit, pilotage). Cette implication permet à l'UT3 de bénéficier de crédits-labellisation auprès du Cirses nécessaires afin de renouveler le label.

En interne, nous avons renforcé nos actions de sensibilisation et acculturation par la :

- Rédaction d'un guide de bonnes pratiques numériques à l'intention des personnels et usagers (à diffuser).
- Prise en compte en qualité d'UE optionnelle dans l'offre de formation de l'UE « Engagement Social & Citoyen » permettant de valoriser l'engagement des étudiants, en collaboration forte avec la DFVU.
- Rédaction du texte de cadrage Diplôme Universitaire (DU) Soft skills, toujours en collaboration étroite avec la CFVU, mise en place de référents par composante pour l'Ingénierie pédagogique / compétences à acquérir, les MOOC / ressources (libres de droit ou sous licence) et modalités de diplomation.
- Mise en œuvre d'une base de référence des actions DD&RS (lieux, associations, jobs, etc.).
- Animation du groupe de travail inter-composantes autour des Mobilités accompagné de la nomination d'un Chargé de mission. Des rencontres ont été organisées avec Toulouse Métropole, Mairie de Toulouse, et le Service de Gestion-Exploitation de l'UFTMiP pour intégration et urbanisation des campus Sciences et Santé de l'UT3, ainsi que le prêt de vélos reconditionnés aux étudiants boursiers.
- Déambulations dans l'université des femmes scientifiques (Femmes & Sciences), avec la rédaction des supports, photos, conception flyers et rédaction des textes pour chaque scientifique (8 Mars 2022).
- Accueil des groupes Cordées de la Réussite (65, IUT de Tarbes, et 32, IUT A d'Auch).
- Implication dans la Fondation Catalyses pour le financement des projets RSU.
- Réduction du temps de traitement des dossiers d'étudiants en situation de handicap (production d'arrêtés sur tout le cycle de Licence et renouvellement automatique pour les troubles non évolutifs), correspondants handicap par composante, prise de notes automatique (via logiciel), pratique d'Activités Physiques en inclusion ou dans un cadre adapté, travail sur l'accessibilité y compris numérique, etc.

Communication / Culture

Un réseau de correspondants communication (35 personnels) des composantes et des services centraux permet d'homogénéiser les formes de communication dans l'établissement et de partager des pratiques. Un réseau de 17 correspondants des écrans de communication est également opérationnel pour la coordination de l'affichage des campagnes de communication.

La charte graphique de l'Université a intégré en Septembre 2022 la charte Marianne, entraînant la modification des supports et modèles. Elle a été diffusée à l'ensemble de la communauté et est disponible sur l'intranet. Le site internet de l'UT3 en anglais, véritable vitrine anglophone, a été réalisé

par la DCCE et le DREIC, et mis en ligne en Décembre 2022. En dehors de la communication mise en place autour de la rédaction du Plan de sobriété énergétique de l'UT3, un plan de communication sur le long terme a été mis en place avec la création d'un label, d'une charte dédiée, de pages dédiées avec contenus spécifiques, et un relai des campagnes existantes.

Dans la continuité de la refonte globale des sites internet de l'Université, l'intranet existant étant obsolète et incomplet, la DCCE a entrepris en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI) la création d'un ENT des personnels. Ce projet de grande envergure vise à construire un portail unique d'information et de services, pour tous les personnels de notre Université intégrant les contenus spécifiques des composantes, offrant l'accès aux services utiles à l'utilisateur avec une ergonomie simple et intuitive. Depuis Février 2022, la comitologie projet mise en place a permis au comité de pilotage de définir les orientations stratégiques et les arbitrages et de valider les travaux réalisés par les groupes de travail dédiés, coordonnés et suivis par le comité projet impliquant des acteurs de tous les secteurs de l'établissement. Un travail important en groupes opérationnels thématiques (Vie institutionnelle, Vie de campus, Service Culturel et Action Sociale, RHDS, Formation, PLPS, Recherche et valorisation, Finances et achats, etc.) a été réalisé. L'objectif est de terminer dans le premier trimestre 2023 pour prévoir une phase de recette et de tests utilisateurs au mois d'Avril, et une mise en ligne après les congés de printemps 2023.

L'année 2022 a connu l'amplification de campagnes de communication, avec un déploiement adapté aux sujets, faisant généralement l'objet de pages dédiées dans le site internet et/ou intranet, en lien avec des articles de la newsletter PaulSabHebdo et d'un relai sur les réseaux sociaux. Les thèmes abordés ont été par exemple : la politique de site avec la construction de l'UT, la politique RH de l'UT3, le schéma directeur du numérique de l'UT3, le vote du budget, etc. L'UT3 s'est également engagé dans la mise en place de la nouvelle identité de l'UT. Côté « presse », la conférence de presse de rentrée a permis de mettre en exergue les nouvelles formations de l'Université.

Concernant les événements, ils ont pu reprendre sur le campus en Mars 2022 avec plus de 60 événements qui ont été organisés jusqu'en Décembre uniquement dans l'Auditorium Marthe Condat et le hall administratif. L'année 2022 marque aussi la reprise des événements institutionnels, une date marquante a été l'inauguration du Centre de Biologie Intégrative le 27 Septembre 2022 qui a réuni des représentants des tutelles des laboratoires hébergés, l'artiste auteur de l'œuvre 1 % artistique et lancé un colloque scientifique international. Pour augmenter la visibilité et le rayonnement de l'établissement, les congrès scientifiques sont relocalisés sur le campus et un accompagnement plus qualitatif des événements est assuré. Dans le but de simplifier le processus de réservation, l'outil Celcat est mis en place pour certains espaces, et a vocation à se déployer sur l'ensemble du parc de salles.

L'année 2022 a aussi été marquée par la reprise des événements à la salle de spectacle le Cap et l'amplification de l'offre d'ateliers de pratique artistique financés par le volet culture de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). La mise en place des Comités Technique et Artistique a permis le lancement de l'appel à projet, de la définition des critères et du choix de l'œuvre destiné à la Maison de la Réussite en Licence et à la Maison des Étudiants et des Personnels, ainsi que de celle pour le bâtiment de Physique. Par ailleurs, nous avons été fiers de pouvoir inaugurer enfin l'épicerie sociale et solidaire.

La semaine Fête de la Science a été organisée sur le campus du 9 au 15 Octobre 2022 avec des conférences, des ateliers, des expositions et des ciné-débats. En collaboration avec la Galerie du Château d'Eau et les Archives Municipales de la ville de Toulouse, l'Université s'est associée à la célébration du Centenaire Dieuzaide : cycle en Janvier et Février 2022 de 4 conférences à l'Auditorium Marthe Condat, 2 visites guidées à l'intention des personnels et étudiants de l'UT3 de l'exposition rétrospective au Couvent des Jacobins, installation de 15 images du photographe sur divers sites du campus, formant parcours « Dieuzaide sur le Campus » qui inscrit le campus dans une démarche artistique et patrimoniale de la ville de Toulouse.

Les processus mission

Ces missions correspondent au service public que nous opérons pour l'État et sont par essence des missions transverses aux services administratifs de support de notre établissement.

Recherche, valorisation et diffusion du savoir

Le pilotage de la recherche :

Dans le cadre des contrats doctoraux, la répartition entre les écoles doctorales a été réalisée par la Commission Recherche (CR), au regard du nombre d'étudiants *versus* le nombre d'encadrants, en intégrant le volet international du projet de thèse et le bonus à l'interdisciplinarité. L'évolution des procédures et de gestion des appels d'offres « Projets émergents / Interdisciplinaires » (Tremplin, 240 k€), « Équipement scientifique des structures de recherche » (480 k€), « Mobilité des doctorants » (30 k€) et « Manifestations scientifiques » (20 k€) opérée dans le budget Recherche ont également été travaillés et validés en CR.

En lien avec la VPD Pilotage opérationnel Démarche qualité et les bureaux des directoires, le suivi de certains grands projets nécessitant le dialogue avec d'autres tutelles a été assuré. C'est dans ce cadre que nous avons suivi, en particulier, le dossier du remplacement du liquéfacteur d'hélium et les deux CPER « Équipements scientifiques » portés par l'établissement.

Certains dossiers Recherche récurrents ont été suivis en synergie avec d'autres VPD :

- Traitement des demandes de Propriété Intellectuelle, suivi des unités de recherche et des plateformes ayant une forte activité de valorisation, suivi du plan France Relance sur le mécénat de compétences, dialogue avec l'écosystème local se traitent en lien avec le VPD Valorisation et partenariats régionaux économiques et sociétaux.
- Démarche qualité pour la Recherche et les Activités de la recherche, annexes de la Convention de site - CNRS, Convention de mixité des nouvelles unités de recherche, dialogue avec l'écosystème académique local et les organismes nationaux de recherche se traitent en lien avec la VPD Pilotage opérationnel Démarche qualité.
- Mise en place de l'appel à projet « Mobilité Doctorants », attribution des contrats doctoraux internationaux, suivi des doctorants de pays en crise ou en guerre, suivi de projet (Université européenne UniversEH) et des collaborations internationales institutionnalisées se traitent en lien avec le VPD Relations internationales et Mobilités et le VPD Projets européens et internationaux.

D'autres dossiers sont suivis en synergie avec les Chargés de Mission du Président sur des sujets affairant à la Recherche :

- Une réflexion alliant l'Agent comptable, la DSL et le pôle Grands Projets a été menée pour identifier le représentant le plus adapté à chaque type de comité (dans les conseils exécutifs, de pilotage, d'orientation, etc.) des objets du PIA auxquels l'UT3 est partie prenante. Par ailleurs, une attention particulière a été amenée aux Chaires Professeur Junior, avec les premiers recrutements effectifs. Une procédure de recrutement a été proposée et mise en œuvre. De plus, une coordination et un suivi de la réponse de l'établissement concernant les nouvelles demandes ont nécessité pour part des échanges avec les organismes pour une demande concertée ou des échanges d'information.
- L'activité de la Cellule Éthique Médiation Déontologie a été poursuivie, assurant le suivi des actions de sensibilisation et de diffusion (plusieurs conférences), et l'application des actions antérieures (logiciel anti plagiat).
- Le renforcement des liens entre l'UT3 et le CHU de Toulouse autour de la recherche clinique et des activités de recherche fondamentale et appliquée en lien. Une attention en ce sens est allée vers le pilotage et la coordination de la recherche en santé sur notre site (ex : gestion du renouvellement des membres du Comité de Recherche Biomédicale et de Santé Publique ;

pilotage des structures stratégiques pour la recherche clinique du CHU comme InnovPole Santé et le Centre d'Investigation Clinique, en lien avec les instances régionales de la recherche clinique et avec la structure nationale F-CRIN).

L'inventaire et la numérisation des collections a été poursuivi en intégrant leur gestion et leur valorisation, avec l'utilisation d'outils dédiés pour la numérisation, avec l'aide de la Fondation Catalyses, de la Mairie de Toulouse et du Service régional de l'inventaire et grâce au financement du MESR (collections de l'UT3, spécimens des Universités Rennes 1 et Strasbourg). Nous avons répondu à l'enquête sur les collections géologiques menée par l'Institut National des Sciences de l'Univers.

Concernant leur valorisation, nous retenons tout particulièrement la réalisation de plusieurs publications, l'organisation d'une journée d'étude « Patrimoine et médiation scientifique » et nous réjouissons tout particulièrement, en termes de visibilité et de diffusion du savoir, de la création d'une collection d'ouvrages intitulée « Fragments de Science » (Corinne Labat et Carlos de Matos) qui met à l'honneur notre patrimoine scientifique. Les 3 premiers volumes ont été publiés en 2022 chez l'éditeur national EDP Sciences. Ils ont été repérés pour la sélection du prix « Le goût des sciences », organisé par le MESR.

Formation et Vie étudiante

Mise en place de la nouvelle offre de formation :

L'année 2021-2022 a vu la mobilisation de toutes les composantes de l'Université et de la Commission Formation et Vie universitaire (CFVU) pour mettre en place la nouvelle offre de formation 2022-2027. Pour 5 ans, l'UT3 va déployer pour ses étudiants une offre de formation pluridisciplinaire, des sciences de l'ingénieur jusqu'aux sciences du sport et du mouvement humain, et aux formations de santé. Ce travail s'est accompagné d'évolutions réglementaires avec la rédaction d'un nouveau Règlement des Études et s'est articulé avec les réformes en cours (Réforme des études de Santé, mise en place des 3 années de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)).

Tout au long de l'année et en particulier grâce au déploiement du projet Acorda, le SCUIO-IP et les composantes ont mené de nombreuses actions d'information à destination des lycéens et des enseignants de l'académie et ont sensibilisé les enseignants du secondaire à Parcoursup et à la nouvelle offre de formation de l'UT3, dont l'affichage a été fortement mobilisateur.

L'année 2022 a confirmé la montée en puissance de l'alternance à l'Université. Les effectifs, tous contrats confondus, sont passés de 1292 en 2020-2021 à 1648 en 2021-2022. Cette dynamique s'est également ressentie au cours de la campagne de collecte du solde de la taxe d'apprentissage. Les partenariats de formation continue conclus avec les entreprises ont continué à progresser et de se développer. Cette trajectoire devrait se poursuivre dans le prolongement des conventions signées ces derniers mois avec les entreprises et les filières économiques du territoire.

Parmi les nouveautés de l'offre de formation, la FSI s'est engagée dans la mise en place d'un projet de Licence Flexible (L-Flex), qui doit permettre à l'Université de se transformer pour améliorer la réussite académique et éducative des étudiants de premier cycle. La L-Flex doit notamment permettre de passer d'un mode de progression annualisé, supposé être identique pour tous les étudiants d'une même formation, à une progression plus personnalisée, basée sur la réalité des acquisitions, et compatible avec la diversité des projets et des situations tout en rendant les étudiants autonomes et acteurs de leurs réussites.

La Licence mention Sciences & Humanités vient d'être co-accréditée avec l'Université Toulouse II – Jean-Jaurès. Cette mention dérogatoire permettra d'augmenter la visibilité de l'ancien parcours Sciences & Humanités, placé au sein de la Licence mention Mathématiques, en répondant au besoin croissant de connaissances et de compétences relevant à la fois des champs disciplinaires scientifiques et humanistes qu'on observe dans de nombreux métiers autour de la documentation, de l'éducation, de la médiation et de la communication scientifique. De même, le « Parcours Préparatoire

au Professorat des Écoles », lui aussi précédemment hébergé dans la Licence mention Mathématiques, apparaîtra comme un parcours de la Licence mention Sciences & Humanités dès la campagne Parcoursup 2023.

Le nouveau DU Paréo « Rebondir, Réfléchir, Découvrir, Décider » a été labellisé par le MESR. Il propose une année de transition entre le lycée et l'Université, pour aider les étudiants à réfléchir à leur projet d'orientation. Il a accueilli 32 étudiants à la rentrée 2022.

L'expérimentation d'universitarisation des formations paramédicales a été élargie aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de Raugeil, St Gaudens et Albi. Ainsi, ils sont désormais inscrits en Licence Sciences pour la Santé, ce qui devrait faciliter à terme les coopérations entre professionnels de santé.

Le 1^{er} Janvier 2022, la « composante Langues » du département de « Langues vivantes et Gestion » de la FSI est devenue le « département des Langues », qui contribue à la promotion de l'apprentissage des langues étrangères pour les étudiants et les salariés de la formation continue, dispense des cours de Français Langue Étrangère et, dès le début d'année 2023, assurera des cycles de formation en Langues des signes. Le département a pris en charge la campagne de certification en langue anglaise pour tous les étudiants de l'UT3 en 2nd année d'IUT et en 3^{ème} année de Licence.

En 2021, le Système de gestion des charges d'enseignement (SGCE) avait été modifié pour pouvoir disposer, dans la même application, d'un mode « logiciel de service classique » et d'un mode « préparation d'une nouvelle accréditation » et pour répondre aux évolutions réglementaires (blocs de compétence, nouvelles formes d'enseignements, etc.). Après vérification des saisies grâce aux outils de vérification en masse implémentés dans SGCE, le chiffrage et la vérification du respect du cadrage économique des offres de formations des composantes F2SMH, FSI et des deux IUT ont pu être réalisés très simplement grâce au panneau de bilan contenu dans SGCE. L'outil a permis de collecter et d'organiser tout un ensemble d'éléments qui accompagne la mise en place d'une nouvelle offre de formation : règles de correspondance entre les formations et les unités d'enseignement de l'ancienne et de la nouvelle offre, réécriture complète de tous les syllabus (livret étudiants) et de toutes les pages web décrivant l'offre de formation, redéfinition des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, transfert de la nouvelle offre de formation de SGCE vers Apogée, remise à plat du Référentiel des équivalences horaires de chaque composante, et enfin mise en place du volet Alternance et Formation continue.

Innovation Pédagogique :

La direction AIP a été créée, elle est rattachée au domaine DFVU. Ce dispositif permet d'une part l'accompagnement des initiatives pédagogiques, le soutien aux changements des pratiques en matière de formation et d'enseignement et, d'autre part, la transformation digitale des processus de formation en prenant en compte l'approche par compétences. Ce dispositif s'articule autour de 3 axes :

- « Objectifs métiers » qui s'appuie sur l'existant et notamment sur le groupe A'Comp, accompagnant la constitution de blocs de compétences qui permettent de qualifier les apprenants dans des domaines en lien avec des activités professionnelles ciblées.
- « Scénarisation pédagogique » qui s'appuie sur le Service d'Accompagnement à la Pédagogie (SAP), en accompagnant l'enseignant pour faire un état des lieux de sa pratique et l'aider à fixer les attendus de l'apprentissage qui deviendront ensuite les acquis de l'apprentissage. De cet état des lieux, découle le scénario pédagogique et les méthodes pédagogiques les plus appropriés ainsi que les outils à utiliser.
- « Transformation digitale des processus de formation » qui accompagne la mise en place d'une stratégie de conduite du changement reposant sur les usages efficaces du numérique dans les différents processus de la formation. Il s'appuie sur la MFCA.

Une coordinatrice, interlocutrice unique pour toutes les demandes d'accompagnement, a été recrutée. Cheffe de projet, elle est responsable de l'aiguillage, de l'information, de l'orientation et de la coordination des projets. Elle suit les actions et apporte une réponse différenciée en fonction du

degré de maturité du projet. L'équipe du SAP a été renforcée et compte actuellement 4 ingénieurs pédagogiques. De nouveaux outils ont été mis en place (H5P, wooclap, wooflash) ainsi que la formation des enseignants à leur utilisation, sous forme d'ateliers. Les ingénieurs du SAP ont été intégrés dans l'enseignement de la pédagogie du Diplôme Inter-Universitaire (DIU) de Pédagogie en Santé.

L'équipe du SAP participe aux projets :

- « The Campus », porté par l'UFTMiP, qui a permis de soutenir des projets d'e-TP, le financement de matériel destiné à l'hybridation et le recrutement d'une ingénieure pédagogique et d'un informaticien sur Fonds européen de développement régional.
- « Relance hybridation » qui a permis de recruter un ingénieur pédagogique dont la mission est l'amélioration du contenu pédagogique et la mise en place d'un compagnonnage par les pairs.
- « Hybridium », porté par l'Université Numérique En Santé et Sport (UNESS), qui a pour objectif de créer une bibliothèque nationale de ressources et d'activités pédagogiques destinées à la première année des études de santé. Un ingénieur pédagogique a été recruté et une cinquantaine de capsules ont été créées et doivent être versées dans la bibliothèque de l'UNESS.
- « UniverseEH » est une université européenne centrée sur un projet international de formation dans le domaine du spatial. De nombreux enseignants de l'UT3 y participent ou sont porteurs de sous-projets. Deux stagiaires ont effectué leur stage au SAP et ont accompagné des projets pédagogiques.

Appels à manifestation d'intérêt (Ami) CMA propres à l'UT3 :

- EFELIA – ANITI

Le projet EFELIA-ANITI, porté par le PIA3 ANITI (*Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute*) vise en particulier à poursuivre les actions entreprises au niveau local en matière de développement de l'offre de formation en Intelligence Artificielle (IA) et d'augmentation des effectifs formés à l'IA.

L'objectif est d'offrir aux établissements impliqués les moyens humains et financiers confortant ce développement sur un ensemble de dispositifs ouverts à la rentrée 2022. Ces dispositifs sont destinés à couvrir tous les niveaux de formation (initiale, alternance et continue) en particulier dans les nouveaux cursus labellisés ANITI sur les deux volets spécialistes de l'IA (20 parcours labellisés) et usagers de l'IA (31 parcours labellisés), pour un total de plus de 350 modules de cours labellisés.

L'attractivité est également un des points clés du projet et ambitionne d'augmenter le nombre de bourses de Master de 10 actuellement à 30 (15 en 1^{ère} année et 15 en 2^{ème} année).

Doté d'un budget global de 5 846 k€, le projet EFELIA-ANITI repose sur un partenariat avec les quatre universités et les 3 écoles du site (toutes partenaires d'ANITI). La formation autour de l'IA et d'ANITI est adossée à 11 unités de recherche. L'institut comporte 29 partenaires industriels directs, membres d'ANITI et 10 autres au travers des participations à des projets européens.

- DIGITAL FCU

Avec un budget total de 23 700 k€, dont 13 000 k€ d'aide AMI CMA, le projet Digital FCU est porté par France Université Numérique, qui associe 19 universités, la FCU, ANSTIA et le collectif de jeux sérieux Ikigai Games for Citizen.

Lauréat de l'AMI CMA France 2030 dans la filière Enseignement et Numérique, le projet Digital FCU vise à apporter une réponse globale et mutualisée par l'ensemble de ses partenaires pour déployer des parcours de formations modulaires et innovants, favorisant l'hybridation, la modalité pédagogique de l'alternance et la capitalisation de micro-certifications ou de certifications professionnelles, afin d'accompagner les besoins en formation des acteurs de la formation des secteurs public et privé.

- FS2E

Le projet Formation sur le Stockage Electrochimique de l'Energie porté par l'Université de Picardie-Jules Verne est lauréat de l'AMI CMA Batteries et vise à pallier un déficit de main d'œuvre qualifiée,

notamment pour les profils à haut niveau autour du stockage énergétique. L'UT3 est co-porteur de deux chantiers : une licence professionnelle (WP4 pour 461 k€) et une formation professionnelle « Opérateurs » (WP2 pour 100,7 k€).

Vie étudiante :

Après presque deux ans de crise sanitaire, le temps était venu de redynamiser la vie étudiante sur les campus. En 2022, l'Université a initié de nombreuses actions pour répondre aux besoins et être au plus près de ses étudiants. Avec comme double objectif de soutenir la vie associative étudiante et de veiller à améliorer le quotidien des étudiants les plus fragiles. Des actions ont été menées à l'intention de l'ensemble des étudiants et d'autres, plus ciblées, à destination d'un public socialement en difficulté.

Le pôle animation de la DFVU a mis en place des cycles d'animation variés et en lien avec les différentes périodes de l'année des cycles de :

- Accueil des étudiants à la rentrée du mois de Septembre afin de favoriser leur intégration (balade en canoë sur le canal, saut à l'élastique et partie de laser Game sur le campus).
- Gestion du stress en fin de premier semestre pour accompagner les étudiants sur la période de préparation des examens (séances d'ostéopathie, de coaching en vue des examens, ou de conférences sur le sommeil).
- Remise en forme après les fêtes de fin d'année et la reprise du second semestre.
- Préparation de l'été par un forum d'emploi et des animations extérieures.

Le pôle animation travaille aussi avec de nombreux partenaires institutionnels : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS), pôle Culture, pôle Sport, etc ... Des actions sont à l'étude en collaboration avec le pôle Handicap Étudiant afin de proposer des événements de sensibilisation sur les situations de handicap.

Afin de structurer au mieux la dynamique associative, une nouvelle comitologie de la commission CVEC a été votée en CFVU et les premières réunions témoignent d'une prise en main plus structurée de ce champ de la vie universitaire et de l'accompagnement des associations. Le financement, à hauteur de 436 k€ portant sur près de 170 projets, vient mettre en lumière ce nouvel élan.

L'accompagnement social des étudiants a de nouveau progressé cette année et reste à un niveau très élevé depuis la crise Covid-19, tant au niveau du nombre de bénéficiaire qu'au niveau du montant distribué. En effet en 2022, 697 étudiants ont été concernés par une aide directe pour un montant total de 360 k€.

Les efforts de diversification des aides vers des aides en nature ont porté leurs fruits, que ce soit pour les aides à la mobilité (recharge de 2 mois de transports publics pour 31,8 k€), les exonérations sur critères sociaux (212 exonérations pour 55 k€) ou encore l'attribution de logement d'urgence en augmentation de 10 à 20 places avec un coût d'environ 15 k€ pour l'Université.

L'épicerie sociale et solidaire de l'Université, ouverte en janvier 2022, a trouvé son rythme, avec 350 étudiants bénéficiaires d'une alimentation à prix réduit, et commence à stabiliser son activité. L'accompagnement social s'y enrichit d'ateliers co-organisés avec le SIMPPS, mais implique également des bénévoles et autres partenaires associatifs (nutrition, café sexe, atelier gestion de budget, etc.). L'activité autour de l'épicerie permet de mettre en place des partenariats avec le tissu associatif local (autres épiceries, banque alimentaire, Resto du cœur, etc.) qui permettent de créer un maillage local de l'accompagnement social des étudiants, dans lequel l'Université est vue comme un partenaire majeur sur le territoire. L'activité de l'épicerie permet également de proposer des contrats étudiants entre 10 et 15 h chaque semaine à des étudiants en précarité. Ils étaient 8 à en bénéficier à la rentrée 2022. Un premier travail sur l'affichage en un point unique des « jobs étudiants » offerts par l'Université, a démarré sur le site internet et doit être consolidé pour gagner en lisibilité.

Relations internationales

Mobilités :

Le printemps 2022 a vu la reprise des échanges internationaux, tant pour les mobilités étudiantes que celles des Enseignants-chercheurs et Chercheurs, à un niveau comparable à celui d'avant la crise Covid-19.

Deux nouveaux appels à projets ont été conçus : « Mobilité des Doctorants » pour amplifier la mobilité des doctorants pour une période courte (2 mois maximum, 10 lauréats en 2022), et « Contrats doctoraux Internationaux » avec attribution par la CR des Contrats Doctoraux à l'international (expérimentation en 2023).

En 2022, l'établissement a souhaité répondre de façon la plus ambitieuse possible à la crise ukrainienne. Notons que Toulouse et Kiev sont des villes jumelées. Dès le printemps 2022, nous avons lancé un appel à projets (intitulé Pause) pour l'accueil, cofinancé avec le Collège de France, de collègues ukrainiens. Nous accueillons actuellement 5 chercheuses sur ces supports. Parallèlement, nous avons sollicité et recueillis plusieurs financements pour l'accueil en stages d'étudiants ukrainiens par nos Écoles Universitaires de Recherche (EUR). Nous avons également mis en place un réseau de correspondants pédagogiques permettant l'accueil et l'inscription dans nos formations d'une trentaine d'étudiants ukrainiens. Un contrat doctoral fléché pour une étudiante ou un étudiant ukrainien a été déployé. Nous en avons fait la publicité et assuré la coordination de la sélection par les Directeurs de nos Écoles Doctorales.

L'animation des relations internationales au niveau de notre Université s'est consolidée en s'appuyant sur le Comité Stratégique des Relations Internationales (CSRI) et le Wiki des relations internationales. Le CSRI se réunit environ une fois par mois et rassemble des représentants de toutes les composantes de l'Université, pour un échange d'informations voire certains tels l'appel à projets interne des relations internationales. Il entérine aussi certaines actions (participation à des salons, Professeurs invités, etc.). Le wiki est un SI organisé en deux parties. Une partie intranet, accessible seulement pour certains utilisateurs et personnels, permet le stockage et l'échange d'informations techniques et de gestion des relations internationales (calendriers d'exécution, pièces techniques, comptes-rendus, etc.). La partie internet permet la diffusion aux personnels de l'Université et au-delà des appels à projet et de nos activités internationales (conventions, projets, etc.).

Parallèlement, un travail de fond pour recenser nos formations en anglais a été mené. Cette action conjointe du DREIC et de la DCCE, a permis de compléter le site internet, pour la mise en ligne en Décembre 2022 du site web en anglais de notre Université.

Par ailleurs, un appel à projets interne, lancé au printemps 2022, a permis le cofinancement d'une dizaine d'actions à l'international, visant prioritairement des initiatives exploratoires et/ou d'internationalisation de nos formations.

Nous avons accueilli en 2022 plusieurs délégations internationales, parmi lesquelles : le Recteur de la Metropolitan Autonomous University (Mexico) qui a visité notre Université et certaines de nos unités de recherche en Juin, ou la délégation du Japan Aerospace Exploration Agency (équivalent japonais du CNES), qui a passé une demi-journée sur notre Campus en Septembre. Cette dernière visite pourrait déboucher dès 2023 sur des mobilités d'étudiants de nos EUR vers le Japon. Nous avons également consolidé nos relations avec plusieurs centres universitaires dans le monde : University of Science and Technology (Hanoi), Université française d'Arménie, Indian Institute of Science (Bangalore). L'objectif est de pouvoir proposer à nos étudiants d'effectuer des mobilités de stage dans ces institutions. Nous espérons que plusieurs étudiants inaugureront ces destinations dès 2023.

Projets Européens et internationaux :

Au cours de l'année 2022, plusieurs projets nouveaux ont été déposés, dont un projet Interreg Euromed (AUTONOMIS), un Campus santé Franco-Indien, un Erasmus+ Capacity building in Higher Education avec l'Ukraine et l'Arménie. Notons qu'un consortium de mobilité avec l'Afrique (Côte d'Ivoire et Togo) a été labellisé par le programme Erasmus+. Le DREIC a aussi assuré la gestion de

15 projets en cours (Ecoslight, SpaceMaster, MESC+, TCCM, InowAsia, La Conga, etc.), avec une attention spéciale pour le projet Sudoe-Tr@nsNet dont nous assurons la coordination.

Les universités européennes sont des dispositifs récents, visant à coordonner les ESR européens (et au-delà) autour de thématiques spécifiques. Notre établissement est, à ce titre, membre du projet Alliance Universitaire UniversEH, comprenant un projet international de formation dans le domaine du spatial et son pendant Recherche, nommé Beyond-UniversEH, dont l'UT3 a en charge le sous-projet 3 (pilote).

Afin de motiver les porteurs potentiels, un premier « afterwork » a été organisé, à titre d'expérimentation, le 19 Avril 2022. L'initiative a reçu de très bons retours de la part de la vingtaine de participants. Cela nous encourage à répéter ce type d'évènement en 2023. Par ailleurs, nous enrichissons la collection des documents (présentations, webinaires, etc.) supports à la mise en place des projets. Ces documents seront intégrés dans une médiathèque qui sera accessible aux seuls personnels de notre établissement.

Nous avons proposé un nouveau texte d'accord interuniversitaire concernant les cotutelles de thèse et accord internationaux, qui inclue les modifications introduites par le décret paru en Août 2022. L'accord est bilingue français-anglais. Cette version anglaise fait foi en cas de désaccord entre les partenaires. Dès lors, cela permet l'adjonction d'une traduction dans une autre langue qui pourra être annexée au texte à l'initiative du porteur de projet, sans formalité administrative additionnelle. Cette nouvelle convention, réservée aux établissements dont l'UT3 est un partenaire récurrent de cotutelles, a été validée par le CAC (Décembre 2022) et entre en application à partir du 1^{er} janvier 2023. Les points d'entrée pour les demandes des thèses en cotutelle seront les Écoles doctorales.

Les accords internationaux gérés depuis plusieurs années en composantes, nécessitaient un effort d'uniformisation des différentes pratiques. L'absence d'une procédure uniformisée et d'un point d'entrée unique prive notre établissement d'une visibilité sur les accords actifs et crée des frustrations auprès des porteurs. Un circuit de signatures pour la validation des accords internationaux dès leur dépôt *via* une adresse mail générique avec information au porteur de l'évolution de la demande à chaque changement de statut (franchissement d'étape), a été mis en place. La procédure prévoit un examen préalable du projet par le(s) VPD RI, avec l'aide du CSRI, afin de statuer sur la nécessité de saisir la CFVU et/ou la CR en fonction du contenu de l'accord. Le document qui décrit la procédure est adopté et sera adressé début 2023 aux composantes avec la lettre de cadrage associée.

Concernant les collaborations stratégiques, un accord avec l'IRD portant sur le co-financement de thèses a été conclu. De plus, une collaboration avec l'Université de Djibouti portant sur l'accompagnement de la mise en place d'une cellule de montage de projets internationaux est en cours et une mission de formation à Djibouti a déjà eu lieu. L'UT3 vient d'intégrer le laboratoire commun IPAL avec Singapour et siège aux différents organes de gouvernance du réseau. L'UT3 est membre fondateur (conviée par le MESR) de l'Université Française d'Arménie. Enfin 10 projets d'unités de recherche mixtes Internationales (8 *International Research Projects* et 2 *International Research Networks*) ont été présentés devant la CR de l'UT3 et validés. Parmi ces 10 projets, 8 sont coordonnés par l'UT3.

Partenariats socio-économiques - Innovation

Sensibilisation à la créativité, à l'innovation et à l'entrepreneuriat :

Les actions décrites ci-après s'appuient sur Le Catalyseur Paul Sabatier.

Grâce aux deux personnels recrutés sur les ressources du projet « Innovation, Créativité et Entrepreneuriat dans la Recherche » financé par le DSG2 de 2021, une offre de services a été construite et est en cours de déploiement pour sensibiliser à la créativité, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, et pour accompagner les personnels, les jeunes chercheurs et les doctorants dans leur projet éventuel de création d'entreprise. Près de 70 h de formation ont été conçues, et des

rencontres avec des laboratoires et des directoires ont été réalisées, le tout se concrétisant par l'accompagnement de 7 projets de startup deeptech.

Par ailleurs, le projet déposé pour l'appel « Promotion et Accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant et des projets innovants » a été retenu par la Région Occitanie et permettra le maintien d'une part importante des ressources pour la période 2022 à 2024. Il vient en complément de la dernière tranche du financement PIA2 en soutien du Catalyseur sur sa période projet 2016 à 2022.

Concernant le bilan d'activité du Catalyseur, sur la centaine d'inscrits, 67 projets de startup ont été accompagnés, portés par 17 personnels, 104 étudiants et 34 néo-diplômés (ce qui représente l'organisation et l'animation de 370 ateliers), et sur lesquels 24 ont conduit à la création d'une entreprise. Le nombre d'entreprises créées depuis 2016 est ainsi porté à 97. L'implication par des séquences de formation a concerné 4 420 étudiants de la Licence 1 au Master 2, et 14 évènements (conférences et tables-rondes d'acculturation à l'innovation et à l'entrepreneuriat) ont été organisés à destination de 1 300 participants. Près de 120 personnels ont suivi l'école du Catalyseur (une semaine pour former à la créativité et à l'innovation et une deuxième semaine sur l'intra/entrepreneuriat) déployée aussi dans le cadre du projet Pulse-Capacity Building en Juillet 2022.

Le FabLab a organisé près de 200 formations par les Fab Managers (représentant plus de 200 heures, pour 340 personnes concernées. Les « café bricol », évènements ouverts à tous les usagers du campus pour la réparation d'appareils électriques et électroniques usagers, ont maintenant un rythme mensuel, et des ateliers couture sont aussi organisés.

Le développement de la mise en place de structures acculturant à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans les universités a permis d'initier des relations avec les Universités de Limoges, Lyon, Nice et Grenoble, au niveau national, et, au niveau international, avec le Togo et la Côte d'Ivoire (projet Erasmus+ PULSE), et les Universités de Genève (Suisse), de Lahore (Pakistan), de Djibouti, et dernièrement 5 Universités en Equateur dont Quito et Guayaquil.

Développement et suivi des partenariats :

Des échanges entre les organes de gouvernance de la Fondation Catalyses (bureau et conseil de gestion) et les services comptable et juridique de l'Université ont permis de fixer le cadre des procédures et des documents d'accompagnement du mécénat. Le nouveau site internet a été lancé lors des vœux de la Fondation. Un premier évènement a été coorganisé avec un partenaire (Casden) pour lancer une collecte de fonds avec formulaire de don en ligne (restauration de quatre nouveaux portraits oubliés de la Faculté Santé). Un travail de consolidation de nos partenariats a été entrepris. Cette année encore, les étudiantes, étudiants et personnels de l'Université ont largement répondu à l'appel à projets de la Fondation Catalyses avec le dépôt d'une vingtaine de projets. Cinq de ces projets ont été retenus pour être accompagnés et soutenus pour une enveloppe globale de 58 k€.

Partenariats de notre université dans l'écosystème :

Le programme « Préservation de l'emploi R&D » dans le cadre du plan France Relance a été prolongé jusqu'en Juin 2022. Cela a permis de déposer 4 projets supplémentaires en 2022 pour un total de 15 projets (autour de 13 équivalents temps plein et un total de ressources de presque 1 700 k€ avec les budgets d'accompagnement inclus).

Concernant les relations avec la société d'accélération Toulouse Tech Transfer (TTT), outre la participation de l'UT3 à son CA, notre Université est membre du projet « Lanceur d'étoiles » (porté par TTT) pour accélérer la création de startups dans le domaine Aéro Spatial et Défense.

Conformément aux éléments présentés au volet de la politique de site, une partie importante de l'action partenariale a été consacrée au rapprochement entre l'UT3 et le CHU de Toulouse. Cela s'est traduit en particulier par la participation de l'UT3 au pôle de compétitivité Innov' Pole Santé. Celui-ci facilite la mise en relation des praticiens du CHU et les entreprises de l'écosystème régional, contribuant ainsi à la dynamique d'attractivité du CHU de Toulouse et de l'UT3. Le premier accord a été signé en octobre 2022.

Les processus support

Ces processus portent l'activité des services administratifs de support de notre établissement.

Finances

L'exercice Budgétaire :

L'exercice 2022 a été très fortement marqué par la conjonction d'éléments de contexte qui ont renforcé la nécessité d'accroître la performance financière de l'établissement :

- Le déploiement progressif, par le ministère des finances, du nouvel infocentre de données INFINOE. Son apport essentiel est la remontée en continue de l'ensemble des données budgétaires des établissements, accessibles en temps réel aux contrôleurs budgétaires (pour nous le Rectorat) et divers corps de contrôle.
- L'évolution, au 1^{er} janvier 2023, des régimes de Responsabilité des Gestionnaires Publics qui vient personnellement responsabiliser l'ensemble des acteurs agissant sur un flux financier (jusqu'alors cette responsabilité n'incombait qu'aux agents comptables).
- Le contexte inflationniste international impactant fortement l'ensemble du budget (fluides, denrées, matières premières, accompagnement salarial par la hausse du point d'indice).
- Le rehaussement de l'attendu du MESR vis-à-vis de ses établissements en termes de qualité et de fiabilité de la programmation budgétaire pluriannuelle et des indicateurs patrimoniaux associés.

Le pilotage du processus financier :

Portée par ces éléments de contexte, l'année 2022 a marqué un nouveau tournant dans la professionnalisation, la sécurisation, le pilotage et l'animation des processus financiers de l'Université. Au titre de la professionnalisation, on retiendra :

- La nomination d'une directrice à la tête de la direction des Achats et l'ouverture d'un poste d'adjoint à la directrice.
- La création au sein de la direction des Finances à partir des ressources disponibles d'un pôle Budget en charge de l'élaboration et du suivi d'exécution budgétaire.
- La création d'une direction du pilotage et en son sein d'un pôle dédié au contrôle de gestion par centralisation des ressources jusque-là réparties dans certaines des directions de l'administration centrale.
- La signature d'une convention Ordonnateur / Comptable installant, à compter du mois de Juillet dans un phasage pertinent avec le calendrier budgétaire, l'Agent comptable en position de directrice des Finances.
- Le lancement d'un chantier visant à centraliser le pilotage financier de l'établissement par intégration au sein de la direction des Finances de la gestion des budgets du DPLPS (programmation immobilière et charges associées au bâti, budgets logistiques et préventions) et de la partie internationale de nos activités (contrats et mobilités internationales).

Au titre de la sécurisation, on retiendra spécifiquement en plus des travaux en continu de qualité comptable et budgétaire :

- La mise en qualité des opérations pluriannuelles et passage à INFINOE. Par cette avancée, l'établissement dispose pour les 4 catégories d'opérations pluriannuelles prévues au code de l'éducation (Programme Pluriannuels Immobiliers, contrats de recherches, contrats de formation, contrats de formation continue) d'une programmation pluriannuelle sécurisée et soutenable au sein du SI budgétaire et comptable SIFAC. Cette mise en qualité a permis l'atteinte des 2 objectifs phares : la sécurisation de la trésorerie et du fonds de roulement de l'Université et l'intégration d'INFINOE qui en prérequis exige la remontée et l'édition automatique des données de prévision et d'exécution annuelles et pluriannuelles.

- La sécurisation et relance du flux de facturation de la MFCA. Un travail spécifique a été conduit en liaison étroite entre équipe présidentielle, DGS, équipe de la MFCA, Agent comptable. Sous l'effet de l'accroissement du volume des apprentis et de l'évolution des modes de financement de l'apprentissage, le secteur enregistrait un retard de facturation qui a pu être comblé. Ce chantier spécifique a contribué à sécuriser les résultats de l'activité de formation continue et d'apprentissage au 31 Décembre 2022 et de définir les soldes reportables au titre de ces activités.
- La sécurisation de la Fondation Catalyses. Un travail spécifique a été conduit par l'agence comptable en lien avec les équipes de la Fondation Catalyses. Il visait, d'une part, à sécuriser le bilan financier de la Fondation (budget annexe de l'Université) et, d'autre part, à sécuriser les opérations de mécénat en très forte expansion sur le champ surtout du mécénat de compétences.
- Au titre des actions de pilotage financier lui-même, on retiendra spécifiquement :
- Le déploiement du SI décisionnel et la mise en usage auprès de l'ensemble des acteurs financiers de l'Université de la brique Finances. Cet apport est un levier extrêmement important pour partager et accroître la performance financière de l'Université. L'accès en temps réel à des reportings ciblés permet à la fois un suivi d'exécution renforcé et une communication facilitée. Le SI décisionnel est dorénavant la source de données exclusive qui vient nourrir rapports de gestion, documents budgétaires, échanges avec le Rectorat et le MESR, échanges avec les composantes et services.
- La mise en œuvre, dans la déclinaison du Débat d'Orientation Budgétaire 2022, de la centralisation du budget des fluides. Cette opération au-delà de l'efficacité organisationnelle qu'elle sous-tend (passage de 3000 lignes de commande à 200 bons de commande annuels) a surtout permis dans le contexte de hausse inédit des coûts de l'énergie d'avoir, sans impact sur le budget des composantes, un pilotage au plus fin et au plus juste de ces budgets sous forte tension.
- Un nouveau calendrier budgétaire comportant 3 Budgets Rectificatifs. La mise en œuvre d'un calendrier budgétaire nouveau qui a permis, de façon inédite, la présentation à l'occasion de la séance de CA de Décembre 2022 d'un Budget Rectificatif n°3 au budget de 2022 de façon concomitante à la présentation du Budget Initial de 2023. Cette approche a permis, d'une part, l'amélioration des niveaux d'exécution budgétaire renforçant ainsi la sincérité de nos actes et, d'autre part, la réinscription dès le budget initial, conformément aux nouvelles règles budgétaires, des opérations déprogrammées en Budget Rectificatif n°3.

La démarche d'animation :

Le groupe de travail Budget et mise en qualité du SI, installé en Mai 2022. Piloté par le VPD Pilotage Opérationnel Finances, il réunit les acteurs centraux en charge des processus financiers (directions des finances, des Achats, Agence comptable, contrôleurs de gestion) et, accompagnés de leur directeurs administratifs et/ou responsables financiers, les doyens, directeurs de composantes, directeurs des services centraux et communs. Il porte l'ambition de partager les sujets d'actualité et de veille juridique financière, les travaux de mise en qualité opérés et d'anticiper les temps de construction et de restitution budgétaire.

Le dialogue de gestion budgétaire : en prévision de l'atterrissage de l'exécution budgétaire de 2022 et de la construction budgétaire de 2023, 15 dialogues de gestion réunissant les composantes, les directions centrales et les acteurs centraux en charge des processus financiers se sont tenus. Pré-documentés, notamment par des bilans d'exécution personnalisés issus de SI décisionnel, ils ont été évalués positivement et ont permis de partager problématiques, objectifs et bonnes pratiques. Ils ont contribué à fluidifier les travaux d'élaboration budgétaire en concertation, dans un calendrier qui, bien que contraint par des notifications très tardives de l'État, a maintenu les composantes et services dans le meilleur confort de préparation.

Ces actions phares engagées, abouties en 2022, ont contribué à un pilotage efficace et rythmé de la fin de gestion. Le rapport de gestion et les états financiers de 2022 seront l'occasion de valoriser les chantiers opérés et les résultats obtenus.

Chiffrages des campagnes d'emploi et de l'offre de formation :

Le DSG2 2022 nous a permis de conclure avec l'État un plan pluriannuel de retour à l'emploi. Ce plan prévoit un financement de l'État sur les 3 prochaines années d'une tranche supplémentaire annuelle sociée de 300 k€ de masse salariale et un financement supplémentaire de la part de l'établissement de 500 k€ par an pris sur les ressources propres de l'établissement et l'optimisation de la masse salariale contenue dans la Subvention pour charges de service public.

L'optimisation des différentes ressources à disposition (masse salariale libérée, plan de retour à l'emploi, DSG1 2022 en soutien à la filière STAPS, etc.) a permis de réaliser une campagne d'emploi 2023 qui, pour la première fois depuis 2017, permet de recréer de l'emploi (50 postes d'Enseignants et Enseignants-chercheurs mis au concours pour 38 départs et 65 postes de BIATSS mis au concours pour 50 départs).

Ressources humaines

La gestion des RH implique un travail de concertation et de validation par les instances, impliquant une multitude de réunions des organes et conseils (réunions mensuelles des CHSCT et CTE, points RH du CA). Pour préparer au mieux cette concertation, les dossiers sont partagés et discutés avec les organisations syndicales lors des rencontres hebdomadaires (tous les lundis matin).

Ce travail institutionnel indispensable est de nature chronophage, d'autant que s'y ajoutent des réunions nos institutionnelles telles que les séances bimensuelles des commissions de recrutement « fil de l'eau » avec le travail préparatoire associé.

Un autre point nécessitant une démarche de concertation porte sur le suivi des alertes « risques psychosociaux » en liaison avec la médecine du travail.

Campagnes d'emploi :

L'année 2022 a débuté le cycle des campagnes d'emploi avec l'attribution aux composantes des postes d'Attachés temporaire d'enseignement et de recherche et des moniteurs en enseignement.

Puis les Campagnes d'avancement ont été déroulées : celle concernant les BIATSS et les listes d'aptitudes par catégorie. Enfin, nous avons procédé à la campagne de repyramidage. Celle-ci étant une nouveauté liée à la Loi de programmation de la recherche, elle a nécessité en plus de l'organisation de la campagne un réel dialogue avec les organisations syndicales. Ces campagnes de repyramidage ont concerné les personnels BIATSS pour les promotions au nombre de 42, réparties comme suit : 3 Ingénieurs de Recherche - 9 Ingénieurs d'Etudes - 10 Assistants d'ingénieur - 20 Techniciens. Elles ont également concerné localement les Maîtres de Conférences (18 postes de promotion en Professeurs des Universités ouverts, 17 propositions remontées). La procédure mise en place, bien qu'un peu lourde, sera prise pour exemple et déployée en 2023 par le MESR aux autres Universités, car la longueur relève de la volonté de mise à contribution de toute la communauté universitaire (Collèges scientifiques, GAEC) dans une préoccupation de transparence.

La campagne d'emploi des Enseignants et Enseignants-chercheurs a débuté avec la lettre de cadrage qui a été présentée aux composantes et directoires de la recherche et a fait l'objet d'un dialogue avec chaque composante. Suite aux remontées des besoins et classements de chaque composante, des réunions d'arbitrage ont eu lieu avant la réunion plénière de validation. La même méthodologie a été appliquée pour la campagne d'emploi des BIATSS, désormais distincte de celle des Enseignants et Enseignants-chercheurs.

Chaires de Professeur Junior (CPJ) :

L'année 2022 a été la première année de recrutements effectifs des CPJ. Deux chaires ont été ouvertes en Décembre 2021, et une chaire supplémentaire a été obtenue à l'issue d'un appel d'offres national.

Le cadrage de la réponse, longuement débattu avec les composantes, fut qu'un recrutement CPJ s'envisage comme un recrutement normal de Professeur des Universités : les candidats visés sont

des chercheurs titulaires de l'HDR ou ayant déjà des réalisations scientifiques suffisantes pour la passer dans une durée maximale de 3 ans. Il est à noter que les trois CPJ mises au concours ont été pourvues par les premiers classés.

Mise en place de la RIPEC :

A l'image de la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) en 2021 pour les BIATSS, la mise en place du Régime Indemnitare des Personnels Enseignants et Chercheurs (RIPEC) en 2022, avec les niveaux C1 (indemnité statutaire), C2 (indemnité fonctionnelle) et C3 (prime individuelle), a demandé un travail important aux services RH afin d'établir les procédures de transformation des primes (disparition de la Prime d'encadrement doctoral et de recherche). Nous souhaitons également relever le travail important réalisé en CAcfr concernant la mise en œuvre de la prime C3. La rédaction des procédures a été réalisée en liens étroits avec la VP CFVU et ont fait l'objet d'une présentation aux CAc et CA en formation restreinte.

Les emplois contractuels :

Face aux revalorisations salariales des personnels titulaires de la fonction publique, il était important de ne pas oublier nos collègues contractuels. Ainsi, il a été procédé à la révision de la grille salariale et à la mise en place d'un dispositif de prime (1/2 prime socle) pour les agents contractuels. De plus, nous avons revu la politique d'évolution de leurs carrières. Bien sûr, il était primordial de ne pas compromettre la stabilité financière de notre établissement, durement acquise. C'est pourquoi nous avons estimé les coûts de chaque scénario proposé. Les arbitrages réalisés ont été inscrits dans de nouvelles Lignes directrices de gestion « Politique RH contractuels UT3 », avec la rédaction d'une charte des contractuels et l'intégration d'une procédure de demande de changement de situation individuelle (CDIisation ou titularisation), dans le cadre de la campagne d'emploi.

La cotation des postes :

Enfin, pour l'ensemble de nos agents titulaires et contractuels, de nouveaux montants de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) ont été définis pour chaque groupe de cotation. Les nouveaux critères de modulation de l'IFSE ont été établis, avec la validation et le réajustement de l'état existant et l'étude de l'actualisation de la Prime de Fonction informatique.

Patrimoine

Une grande partie de l'activité patrimoniale au cours de l'année écoulée a consisté à faire progresser le traitement des gros dossiers immobiliers, tels que ceux relevant du CPER, des opérations Toulouse Campus et du plan France Relance.

CPER 2015-2021 :

Bien que se terminant en 2021, certaines opérations prévues ne sont toujours pas finalisées et ont fait l'objet d'un suivi important :

- Rénovation du bâtiment 3R2 de l'unité de recherche Laplace. Les arbitrages nécessaires à la validation de la phase d'avant-projet définitif, en vue de la constitution du dossier de consultation des entreprises (appel d'offres travaux), ont été réalisés de Juin à Octobre 2022. Les travaux sur les bâtiments 3PN et 3R1, préparatoires au déménagement des activités de l'unité Laplace durant les travaux de rénovation, ont été également réalisés.
- Rénovation du bâtiment 4TP4 de travaux pratiques en biologie. Tout comme précédemment, les arbitrages de validation de l'avant-projet définitif nécessaire à la constitution du dossier d'appel d'offres travaux a été réalisé, cette fois au dernier trimestre. A nouveau, des travaux de réorganisation des salles de travaux pratiques de biologie et informatique au sein des bâtiments U2, U3 et 4TP2 ont été réalisés, afin de rationaliser leur fonctionnement et d'y accueillir les travaux pratiques de biologie pendant la rénovation du bâtiment 4TP4.

- Opération SPIP-Dauzères Pérès au Pic du Midi. Les travaux se sont poursuivis et le clos-couvert pour les deux chantiers a pu être réalisé de Mai à Octobre 2022.

CPER 2021-2027 :

Le CPER a pris un long retard dans sa signature. Le contrat 2021-2027 comprend plusieurs opérations au titre de l'UT3, mais la plus vaste demeure la construction du Centre Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Santé (CUERS). En effet, il est à noter que le CUERS a été de loin le projet le mieux financé des projets ESR de toute l'Occitanie. En l'attente de sa mise en œuvre, nous avons finalisé la contre-expertise du dossier du préprogramme par le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI) et analysé les différents scénarii de financement des trois phases du projet immobilier.

Opérations Toulouse Campus :

- Maison des étudiants et des personnels. Le gros œuvre a été réalisé.
- Chimie, Matériaux et Procédés. Les arbitrages pour le dossier d'avant-projet définitif ont été réalisés au mois de Juin.
- Géotechnique. Les arbitrages pour le dossier d'avant-projet définitif ont été réalisés au mois de Juin.
- Maison de la Réussite en Licence (MRL). En cette année 2022, nous avons été heureux de voir enfin initiée la destruction des « salles S » dans la suite des opérations Toulouse Campus. Les modules Algeco situés sur le parking du bâtiment 3A et sur les pelouses entre les bâtiments de travaux pratiques de chimie et la chaufferie ont été enlevés et les surfaces libérées, remises en état (Juillet à Septembre).

Au-delà de ces aspects très techniques, il a fallu gérer la flambée des prix de la matière première et l'inflation sans trop impacter les opérations prévues ou lancées. Ainsi, nous avons recherché, avec le Service Régional Académique de Politique Immobilière (SRAPI) et l'UFTMiP (gestionnaire du plan Toulouse Campus), une solution en vue de sécuriser le financement des dépassements de prix dus à la crise internationale (Avril à Mai) sur les opérations Toulouse Campus non terminées.

Par ailleurs, le projet Toulouse Campus initialement nommé « Mathématiques, Informatique et Biologie systémique » a été réorienté pour répondre au mieux au projet initial et aux priorités actuelles de l'établissement (accompagnement recherche, innovation pédagogique et valorisation de l'auditorium Marthe Condat), compte tenu de la baisse du budget lié au transfert de 800 k€ vers le projet de rénovation de la Fédération de Physique.

Autres opérations :

En dehors de ces financements sur contrat avec l'État, nous avons mené des projets, en interne. Ainsi, le bâtiment L1 du site Rangueil du CHU de Toulouse a vu son préprogramme de réhabilitation préparé, afin de reloger à l'avenir les équipes de recherche du site « Faculté de Pharmacie ». Nous avons également opéré la Maîtrise d'ouvrage et la conduite des travaux de rénovation du bâtiment 4A avec planification des travaux sur les premiers semestres (S1) de 2022 et 2023 (à la demande des utilisateurs (FSI)), mais aussi la rénovation énergétique du gymnase et de la halle de sport.

Par contre, nous avons délégué la maîtrise d'ouvrage au SRAPI pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'unité de recherche IRAP (avenue du colonel Roche) et le suivi du dossier afférant (appels d'offres, travaux). C'est aussi le SRAPI qui a pris en charge la réalisation de la piste d'athlétisme connectée. Enfin, c'est à l'UFTMiP qu'est revenue la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du terrain de sport synthétique.

Structuration de la fonction patrimoniale de l'Université :

Bien gérer le patrimoine commence, évidemment, par bien en connaître l'état et l'affectation. Aussi, avons-nous lancé le recensement de l'occupation de nos locaux pour les activités liées à la recherche (de Mars à la fin d'année) pour l'inscrire dans le logiciel Abyla, gestionnaire de notre base de données des bâtiments.

Un autre point indispensable pour une bonne gestion des opérations et sur lequel le Rectorat a été particulièrement vigilant, concerne notre capacité à la gestion pluriannuelle. A cet effet, nous avons

pu, cette année, mettre partiellement en service un logiciel de programmation des opérations immobilières disposant d'une extension à la programmation budgétaire des investissements pluriannuels, en relation avec la mise en qualité des structures budgétaires menée par la DFA.

Il est à noter que nous avons normé et signé des conventions d'occupation et de financement des locaux de recherche avec l'Inserm.

Enfin, notre contribution à l'élaboration du Plan de sobriété énergétique (Octobre-Décembre) nous a permis de prioriser certains travaux dans cet objectif, priorités qui seront inscrites au prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI).

Numérique

Financé dans le cadre du DSG2 2021, le Schéma directeur du numérique a été finalisé fin Novembre 2022, selon l'échéancier prévu.

En plus de ce dossier important, la direction des SI est porteuse du déploiement de logiciels. Ce volet nous a fortement occupé en particulier autour du :

- SI décisionnel dans la mise en exploitation de la brique Finances et par les travaux en cours sur les briques RH et Formation.
- PEGASE, SI en remplacement d'Apogée, qui a été lancé en lien avec la DFVU.
- Un outil de collaboration (mail, agenda, tâches, notes, fichiers partagés), qui a été offert aux étudiants à partir de Septembre 2022 et qui est fourni aux personnels dès Janvier 2023 en remplacement de l'espace de travail collaboratif SCOUT et en évitant le recours à des GAFAM.
- Projet de Souveraineté numérique et sécurité :
- Remplacement du logiciel antivirus (Kaspersky) par une solution finlandaise (Fsecure).
- Mise à jour des outils Gestionnaire Libre de Parc Informatique suite à une information sur une faille de celui-ci.
- Sécurisation des annuaires et en particulier l'active directory.
- Logiciel de gestion des risques chimiques.
- Moodle pour la formation des personnels.
- ESTEVE pour la dématérialisation des entretiens individuels.

Au-delà du déploiement des logiciels, il est également indispensable de veiller aux interopérabilités :

- Dématérialisation complète du flux cycle horaire / télétravail a été réalisée, grâce à l'automatisation de l'alimentation de FIHORD et OHRIS, pour le cycle horaire et le télétravail.
- Interconnexion de la gestion des emplois du temps a été étendue au restant du SI afin de répondre entre-autres aux besoins dus à la mise en place de la L-Flex.

Le numérique est aussi impliqué dans les infrastructures et équipements. En 2022, nous avons suivi la mise en œuvre de l'informatisation de la MFJA avec la mise en place du contrôle d'accès SALTO, la mise en place d'un système d'authentification des postes de travail et applications qui s'appuient sur l'annuaire de l'UT3 (géré par la direction des SI).

Nous avons aussi réalisé des actions ayant des fins de sobriété énergétique, tel le rapatriement de serveurs de l'unité de recherche LAPLACE au datacenter de l'UT3 ou l'accueil des mails de certaines unités de recherche (Sciences végétales, Chimie) sur la messagerie univ-tlse3.fr.

Enfin, nous avons continué à équiper nos personnels pour le télétravail (203 personnes de plus en 2022).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROJETS 2023

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Cabinet de la Présidence

SOMMAIRE

SOMMAIRE	31
PREAMBULE	32
LES PROCESSUS DE PILOTAGE	32
GOUVERNANCE ET PILOTAGE	32
POLITIQUE DE SITE	32
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE	33
COMMUNICATION / INFORMATION / CULTURE	33
LES PROCESSUS MISSION	34
RECHERCHE, VALORISATION ET DIFFUSION DU SAVOIR	34
FORMATION ET VIE ETUDIANTE	34
RELATIONS INTERNATIONALES	35
PARTENARIATS ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL - INNOVATION.....	35
LES PROCESSUS SUPPORT	36
FINANCES	36
RESSOURCES HUMAINES	36
PATRIMOINE	36
NUMERIQUE.....	37

Préambule

Ce second document liste de façon très synthétique les projets identifiés comme prioritaires pour l'année 2023. Leur contextualisation est à rapprocher du document « Rapport d'activité 2022 » quand les projets indiquent une continuité par rapport à 2022.

Les projets et chantiers sont issus de la feuille de route consolidée Ambitions / Processus qui fait l'objet d'un suivi en jalons, livrables et indicateurs.

Les processus de pilotage

Gouvernance et Pilotage

L'année 2023 sera mobilisée sur le dossier des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec les composantes, en déclinaison du contrat pluriannuel de l'établissement dont la signature n'est pas à date programmée (négociations entre l'État et les Régions pour intégrer celles-ci dans la contractualisation). La priorité sera donnée à la Faculté Santé nouvellement créée, à la F2SMH et à l'OMP dépourvues de COM, puis aux autres composantes dont les COM seront en renouvellement (FSI, IUT A et IUT Tarbes).

La restructuration de l'administration centrale démarrée en 2022 sera poursuivie par le recrutement des postes fonctionnel et de direction engagés dans la campagne d'emplois 2023. Une réflexion sur une possibilité de création d'un domaine sur le périmètre de la Recherche sera menée.

Sur le plan institutionnel, les statuts de la F2SMH seront finalisés. Alors que ceux du pôle Sport seront revisités, éclairés des recommandations fortes formulées par l'IGESR et ceux du Service Culture et Action Sociale (SCAS) de l'UT3 seront actualisés, du fait de l'évolution de la réglementation et des modalités de fonctionnement du service depuis 2010.

Le plan de sobriété énergétique de l'UT3, dont l'objectif principal est la réduction de 10 % de la consommation énergétique en 2024 par rapport à celle de 2019, ainsi que la réduction de 20 % des déplacements professionnels déployé et suivi grâce à la feuille de route « Ambitions / Processus » de l'UT3 qui a été enrichie des actions prévues au plan.

Le déploiement des tableaux de bords de processus et de gouvernance sera réalisé, et la rédaction et la mise à disposition des procédures sur tout l'établissement (en central et composantes) également.

Politique de site

Le projet TIRIS, lauréat de l'AAP « ExcellencES sous toutes ses formes » du PIA4 va démarrer en 2023.

Le volet transformation institutionnelle du site académique de l'ESR par la création de la ComUE expérimentale UT, et les possibilités d'expérimentation qu'offre l'ordonnance de 2018, permettront de rentrer dans la période courte de 2 à 3 ans d'expérimentation pour finaliser la trajectoire de transformation, et trouver la forme institutionnelle adaptée au site d'ici à 2028. L'UT sera installée

suite aux élections des membres du CA et du Parlement Étudiants en mars 2023 ainsi que la constitution du Sénat Académique au scrutin indirect par les CAC des établissements fondateurs. La Présidence et les Vice-présidences seront installées en avril. Le règlement intérieur définitif sera voté en juin, ce qui clos le processus d'installation de l'UT.

Concernant le projet scientifique de TIRIS, les instances spécifiques, intégrées dans l'UT, sont en cours de mise en place. Un comité opérationnel provisoire a été prévu, dans l'attente de la future Présidence, pour définir les appels à candidature prêts à être adressés à la communauté scientifique. Ceux-ci devraient être proposés en mars 2023, certainement sur les périmètres de la Recherche et de la Formation. Ceux sur l'Innovation et sur Sciences & Société devraient être différés.

L'année 2022 a été marquée par l'accompagnement au montage de gros projets collaboratifs, sur lesquels se sont mobilisés les directions administratives concernées, les VPD en miroir et la cellule Grands Projets d'avenir. Cette expérience acquise, notamment dans la définition des modèles économiques, sera mobilisée pour le montage de nouveaux projets structurants, dans lesquels l'UT3 trouvera sa vraie place et saura y assumer ses responsabilités.

Un processus de contractualisation entre les établissements ESR, *via* l'UT, et les collectivités locales des sites délocalisés est en cours. Ces contrats permettront de définir les engagements pour un objectif commun (formations, vie étudiante, etc.). L'UT3 est concernée au premier plan pour les sites universitaires d'Auch, Castres et Tarbes sur lesquels sont implantés des départements des IUT, mais également sur les autres sites en lien avec les formations paramédicales et les sites d'implantation de la recherche (par ex l'OMP au Pic du Midi).

Responsabilité Sociétale de l'Université

- Collaboration avec les composantes et les services pour la collecte des données, le bilan et le plan d'actions du BGES.
- Renouvellement de la labellisation DD&RS en visant la durée nominale à 4 ans.
- VP-TREES : action auprès de France Universités et Hcéres concernant la politique labellisation (différents organismes, différents labels, etc.).
- Mise en œuvre de l'UE Engagement Social et Citoyen : 1^o occurrence.
- Mise en place du DU Soft skills : identifier les ressources, fixer les modalités, faire savoir.

Communication / Information / Culture

Une priorité de l'année 2023 sera le lancement du nouvel ENT.

Nous renforcerons la communication interne par la création de newsletters spécifiques sur vie étudiante, recherche, international, nouvelles pédagogies. Le guide des personnels et la plaquette de l'Université seront revisités. Enfin, nous déploierons de nouveaux modes de communication : événements en direct type webinaire, capsules vidéo, réseaux sociaux.

Côté communication externe : nombre d'inaugurations de nouveaux bâtiments seront à programmer (MRL, R-Phy, MFJA) et nous instaurerons des cérémonies de remise des diplômes. Enfin, nous souhaitons amplifier le nombre d'événements accueillis dans le Hall et l'Auditorium Marthe Condat en offrant des formules clé en main.

Les processus mission

Ces missions correspondent au service public que nous opérons pour l'état et sont par essence des missions transverses aux services administratifs de support de l'établissement.

Recherche, valorisation et diffusion du savoir

Dans le cadre des travaux de la Commission Recherche : pérenniser et dans la mesure du possible étendre les appels d'offre de la CR, poursuivre la mise en place de procédures transparentes et opposables pour la répartition des ressources, en particulier finaliser l'actualisation des calculs de dotations des Unités Propres de Recherche, des Fédérations de Recherche et des Plateformes technologiques et d'expertise.

Dans l'accompagnement du travail des Chargés de Missions et Vice-Présidences :

- Objets PIA suivre les projets en cours et des projets en gestation, ouvrir les réflexions sur le devenir des projets devant finir en 2025, les Labex qui vont arriver à échéance. En ce qui concerne les Chaires de Professeur Junior, l'objectif à court terme est de rendre le processus de recrutement aussi proche que possible d'un recrutement PR, dans tous ses aspects.
- Poursuivre les actions entreprises pour renforcer les liens entre l'UT3 et le CHU de Toulouse (reprendre les activités du Comité de recherche biomédicale et santé publique) pour favoriser l'interdisciplinarité et améliorer la visibilité de la recherche du site en santé.
- Finaliser la cartographie et la stratégie pour favoriser l'interdisciplinarité en termes de recherche clinique, et dégager des moyens d'appui pour son émergence. Développer les activités autour de l'innovation avec le récent InnovPole Santé. Développer de nouvelles collaborations pour plus de visibilité internationale sur la thématique santé.
- Collections et Patrimoine Immatériel et Collections Scientifiques : poursuivre l'inventaire et la numérisation des collections naturalistes et d'ouvrages anciens. Rechercher des financements. Poursuivre les opérations de valorisation et préparer des manifestations de valorisation d'envergure. Poursuivre la réflexion pour restaurer un instrument unique au monde : l'orgue du Pr Henry Bouasse. Renouveler la convention avec le service régional de l'inventaire (2023 : dernière année du contrat actuel). Mener une réflexion pour conserver la compétence de réalisation d'inventaires particuliers.

Formation et Vie étudiante

- Mise en place du Conseil étudiant (prévu dans notre règlement intérieur mais n'a jamais été mis en place). Il sera composé uniquement d'étudiantes et étudiants élus au sein des composantes et autres instances ainsi que d'étudiants du monde associatif de l'Université. Sa mission : contribuer au bien-être des étudiants, tant dans leur formation que dans leur quotidien, en soutenant notamment des projets ne relevant pas de financement CVEC. Ce conseil sera en particulier en charge du pilotage du budget alloué par le CA (200 k€) et dédié à la Vie étudiante.
- Ouverture du grand chantier autour de la mise en place de l'approche par compétences pour l'ensemble des Masters et Licences Professionnelles.
- Coupler connaissances académiques et compétences : les UE sont ainsi regroupées en fonction des blocs de compétences qu'elles permettent d'acquérir : capacité à s'adapter, à gérer un projet, à communiquer. C'est un changement de paradigme pour les équipes pédagogiques, qui pourront s'appuyer sur le Group A'Comp qui se verra renforcé par le recrutement d'un Ingénieur Pédagogique.

- SGCE : mise en place de contrôles et de bridages dans SGCE pour assurer le respect du cadrage et du calendrier des corrections/modifications autorisées, tels que préparés par la DFVU concernant la nouvelle offre de formation, à réaliser dans un temps très court.

Relations internationales

Mobilités :

- En janvier 2023, lors de la visite officielle du Recteur de l'Université de Taras Shevchenko (Kiev), nous initialiserons le projet de Maison de l'Ukraine, projet conjoint entre notre Université et la Mairie de Toulouse dont l'objectif est l'animation et la promotion des échanges scientifiques entre la France et l'Ukraine.
- Nous amplifierons les mobilités étudiantes vers de nouvelles destinations (Vietnam, Inde, Arménie, etc.) et mettrons en œuvre les mobilités étudiantes Minority Matters en partenariat avec la Région et un large réseau universitaire américain (accueil des étudiants issus de minorités ethniques). Cet accueil facilitera ensuite la mobilité sortante pour des stages de recherche aux États-Unis d'étudiants de notre Université prioritairement issus de milieux défavorisés.
- Une visite officielle d'une délégation conduite par notre Président devrait se rendre au Japon au printemps 2023. L'objectif est la signature de plusieurs accords de partenariat, dont un laboratoire commun, avec le « *NARA Institute of Science and Technology* ».
- Une école d'été Sciences et Rugby avec l'Afrique du Sud devrait être organisée par l'UT à Toulouse en juillet 2023. Notre Faculté des sports et notre pôle sportif participeront très activement à cette initiative.

Partenariats internationaux :

- Nous finaliserons en 2023, la stratégie à l'international de l'établissement en ciblant des pays prioritaires et en favorisant les activités des Unités de Recherche Internationales.
- Afin d'accroître la valorisation des succès aux appels à projets, nous proposerons une charte pour l'engagement des porteurs de projets et une métrique interne pour estimer les impacts de différents projets à la visibilité de notre établissement.
- Enfin, afin de faciliter le montage de projets, nous créerons une médiathèque pour les futurs porteurs de projets contenant des documents nécessaires pour la mise en place des projets internationaux.

Partenariats économique et industriel - Innovation

Le Catalyseur :

- Rénovation du bâtiment 3SC (avec une levée de fonds prévue par la fondation Catalyses).
- Continuer à pérenniser les postes des personnels par transformation en CDI.
- Profiter des perspectives de la mise en place du Pôle Universitaire d'Innovation du site pour élargir encore les collaborations avec les diverses structures locales de valorisation (TTT), les incubateurs/accélérateurs et pépinières locales avec lesquels nous sommes déjà partenaires.

La fondation Catalyses :

- Mise en place d'une levée de fonds pour la rénovation du bâtiment 3SC.

Les processus support

Ces processus portent l'activité des services administratifs de support de l'établissement.

Finances

Finances :

En cohérence avec le déploiement, au 1^{er} janvier 2023, des grands projets nationaux (INFINOE et régime de Responsabilité des Gestionnaires Publics) et, en responsabilité, face au contexte inflationniste actuel qui oblige à un pilotage budgétaire renforcé, les actions phares suivantes sont priorisées sur 2023 :

- Lancement d'une nouvelle étape de déploiement de la démarche de Contrôle Interne Budgétaire et Comptable (CIB /CIC) par l'installation programmée dès le 16 janvier 2023 du comité de gouvernance de la maîtrise des risques.
- Accélération de l'apport des SI au pilotage de l'établissement => mise en lien des 3 briques du SI décisionnel après déploiement en plus de la brique Finances déjà en usage des briques RH et Formation.
- Finalisation d'une organisation efficiente et plus centralisatrice de la direction des finances.
- Ouverture d'un chantier spécifique dédié à la sécurisation de nos biens et équipements immobilisés (travail de recollement de l'inventaire physique et comptable).
- Renforcement de la démarche de centralisation des dépenses en lien avec l'immobilier par un travail à conduire, conformément aux orientations de la lettre de cadrage budgétaire 2023, sur les dépenses de maintenance préventive.
- Renforcement de la démarche d'animation vers les Centres de Responsabilité budgétaire dans une recherche d'accroître notre performance collective.

Ressources humaines

- Finalisation de la cartographie des emplois de l'établissement et ajustement de la cotation sur la base de cette cartographie.
- Etude des possibilités d'évolution du Compte épargne-temps sur la base des 55 jours de congés.
- Etude et mise en place de nouvelles modulations dont la PFI et des sujétions propres à l'établissement.
- Sécurisation des procédures RIPEC, Avancements, Liste d'Aptitude, etc.

Patrimoine

Les dernières opérations prévues au Plan Toulouse Campus seront menées avec en particulier le lancement des appels d'offres pour les travaux et sélection des entreprises pour les bâtiments : Chimie, Matériaux et Procédés, 4TP4 et 3R2. S'en suivront le lancement des travaux en lien.

Il nous faudra également rechercher les financements complémentaires aux opérations menées sur le site du Pic du midi. Dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur SPSI, la programmation de travaux en vue de l'objectif de sobriété énergétique fixé par notre tutelle sera intégrée.

Numérique

- Mise en place d'une solution de gestion des activités sportives et culturelles (mise en exploitation à la rentrée 2023).
- Poursuite du déploiement de PEGASE : expérimentation prévue à la rentrée 2023-2024 sur quelques formations (double saisie Apogée/Pegase).
- SI décisionnel : poursuite des travaux sur les briques RH et Formation.
- ENT des personnels (pilotage par la DCCE) : améliorer la visibilité des services numériques offerts et recommandations d'usage. Mise en ligne proposée en mai mais supposant une contribution rapide de nombreux services.
- Déploiement de l'outil OSCAR pour la gestion des projets de recherche (dépend du recrutement en cours).
- Création d'un nouveau dispositif de dialogue au sein de l'Université pour un meilleur pilotage et une harmonisation des pratiques.
- Poursuite des actions liées au Plan de sobriété énergétique.
- Accroissement de la visibilité de l'offre de services numériques (hébergement, machines virtuelles, stockage de données) pour inciter les directeurs de composante et de laboratoires à fermer des salles de serveurs.
- Proposition d'accueil des mails de l'OMP sur la messagerie univ-tlse3.fr.
- Finalisation de l'équipement des personnels en télétravail (prévision 200 personnes).
- Renforcer la cybersécurité :
- Analyse de risques du SI
- Remplacement firewall entrée de site en février
- Poursuite de la dématérialisation :
 - des missions : rédaction du cahier des charges par direction des achats/-DAF courant 1^{er}- trimestre 2023, mise en œuvre prévue pour début 2^{ème}-semestre 2023.
 - de l'entretien professionnel (mise en production prévue pour mi-avril 2023).
 - mise en place d'une gestion électronique des documents.

Abréviations

AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANR	Agence nationale de la recherche
BGES	Bilan des gaz à effet de serre
BIATSS	Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
BU	Bibliothèque universitaire
BUT	Bachelor universitaire de technologie
CA	Conseil d'administration
CAC	Conseil académique
CCPANT	Commission consultative paritaire des agents non titulaires
CdC	Cour des comptes
CFVU	Commission formation et vie universitaire
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalier universitaire
Cirses	Collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur
CMA	Campus Métiers d'Avenir
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNES	Centre national d'études spatiales
COM	Contrat d'objectifs et de moyens
COMP	Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
ComUE	Communauté d'universités et établissements
CPE	Commission paritaire d'établissement
CPER	Contrat de plan état région
CPJ	Chaire de professeur junior
CR	Commission recherche
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSAE	Comité social d'administration d'établissement
CSRI	Comité stratégique des relations internationales
CTE	Comité technique d'établissement
CUERS	Centre universitaire d'enseignement et de recherche en santé
CVEC	Contribution de vie étudiante et de campus
DAIP	Direction appui à l'innovation pédagogique
DAJI	Direction des affaires juridiques et institutionnelles
DASAC	Direction d'aide à la stratégie et amélioration continue
DCCE	Direction de l'information, de la culture et des événements
DD&RS	Développement durable et responsabilité sociétale
DFA	Domaine finances et achats
DFVE	Direction formation et vie étudiante
DFVU	Domaine formation et vie universitaire
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DGS	Directeur général des services
DGSA	Directeur général des services adjoint
DPLPS	Domaine patrimoine, logistique, prévention et sécurité
DREIC	Département relations européennes, internationales et coopération
DRHDS	Domaine ressources humaines et développement social
DRI	Direction relations internationales
DROcc	Datacenter régional ESR de l'Occitanie
DSG	Dialogue stratégique et de gestion
DSL	Direction de soutien aux laboratoires
DSI	Direction des systèmes d'information
DIU	Diplôme inter-universitaire

DU	Diplôme universitaire
ENT	Environnement numérique de travail
ESR	Enseignement supérieur et recherche
EUR	Ecole universitaire de recherche
F2SMH	Faculté sciences du sport et du mouvement humain
FSI	Faculté sciences et ingénierie
IA	Intelligence artificielle
IFSE	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
INFINOE	Information financière des organismes de l'État
IGESR	Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
IHU	Institut hospitalo-universitaire
INRAe	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISAE	Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace
ITA	Ingénieur, technicien et administratif
IUT	Institut universitaire de technologie
L-Flex	Licence flexible
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MFCA	Mission formation continue et apprentissage
MFJA	Maison de la Formation Jacqueline Auriol
MRL	Maison de la réussite en Licence
OMP	Observatoire Midi-Pyrénées
ONERA	Office national d'études et de recherches aérospatiales
PIA	Plan d'investissement d'avenir
RH	Ressources humaines
RI	Relations internationales
RIFSEEP	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
RIPEC	Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs
RSU	Responsabilité sociétale de l'Université
SAP	Service d'appui à la pédagogie
SCD	Service commun de documentation
SCAS	Service culture et action sociale
SCUIO-IP	Service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle
SGCE	Système de gestion des charges d'enseignement
SGPI	Secrétariat général pour l'investissement
SI	Système d'information
SIFAC	Système d'information financier analytique et comptable
SIMPPS	Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SRAPI	Service de région académique de la politique immobilière
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
TIRIS	<i>Toulouse initiative for research impact on society</i>
Toulouse INP	Institut national polytechnique de Toulouse
TTT	Toulouse tech transfert
UE	Unité d'enseignement
UFTMiP	Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
UNESS	Université numérique en santé et sport
UT	Université de Toulouse
UT3	Université Toulouse III – Paul Sabatier
VP	Vice-présidence
VPD	Vice-présidence déléguée
VSS	Violences sexistes et sexuelles